

GUIDE DES DIPLOMES NATIONAUX

Ce document a pour objectif de présenter les nouveaux modèles de diplômes issus de la circulaire n° 2015-0012 du 24-3-2015

SEPTEMBRE 2015

Auteur :	Département Construction SI - Projet Apogée		
Date de création :	Juillet 2015		
Dernière modification :	21/09/2015	Nombre de pages :	107
Destinataires :	Les établissements Apogée		
Pour information :			
Mots clés :			
Accessibilité :	Libre		
Sujet :	Nouveaux modèles de diplômes		



Tableau des Versions de Document

Version	Auteur	Date	Nature de la modification
1.0	J. Gabus/P. Arnoult	Juillet 2015	Création du document

Modifications depuis la dernière Version

Paragraphe	Page	Nature de la Modification



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	5
--------------------	---

Cliquez ici

Modèles pour les diplômes les plus courants

1. Modèle de Licence et Licence Professionnelle (Modèles A-1, A-2, A-3, B et J du ministère) ⇔ L4/1	7
2. Modèle de DUT (Diplôme universitaire de technologie) (Modèle D du ministère) ⇔ B2 ...	19
3. Modèle de DEUST (Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) (Modèle E du ministère) ⇔ G1.....	24
4. Modèle de Master (Modèles F et J du ministère) ⇔ M2.....	29
5. Modèle de Doctorat (Modèles G et J du ministère) ⇔ E9.....	36
6. Modèle de HDR (Habilitation à diriger les recherches) (Modèle H du ministère) ⇔ H1	43

Cliquez ici

Modèles pour les diplômes d'ingénieur

7. Modèle de diplôme d'ingénieur délivré par un EPSCP (Modèle L du ministère) ⇔ D2.....	48
8. Modèle de diplôme d'ingénieur délivré par un EPA (Modèle K du ministère) ⇔ D2	53

Cliquez ici

Modèles pour les diplômes des filières de santé et des formations paramédicales

9. Modèle de diplôme de santé et formations paramédicales (sans attribution de grade) (Modèles R, T et S du ministère) ⇔ S1	58
10. Modèle de diplôme de santé et formations paramédicales (avec attribution du grade de licence) (Modèles Q et S du ministère) ⇔ S2	67
11. Modèle de diplôme de santé et formations paramédicales (avec attribution du grade de master) (Modèles R bis et S du ministère) ⇔ S3.....	74
12. Modèle de diplôme de santé et formations paramédicales (DED) (Modèle U du ministère) ⇔ S4	82

Cliquez ici

Modèles pour les diplômes intermédiaires



13.	Modèle de DEUG (Diplôme d'études universitaires générales) (Modèle F du ministère Circulaire n°2014-0018 du 23-10-2014) ⇔ I5.....	87
14.	Modèle de Maitrise (Modèle G du ministère Circulaire n°2014-0018 du 23-10-2014) ⇔ I6	91
15.	Annexe 1 : Comportement commun des nouveaux modèles de diplômes	95
16.	Annexe 2 : Données figurant sur l'attestation de réussite.....	106



INTRODUCTION

L'objectif de ce document est d'aider les établissements dans la mise en place des nouveaux modèles de diplômes et attestations de réussite, en application de la circulaire [n° 2015-0012 du 24-3-2015](#), abrogeant et remplaçant la circulaire n° 2014-0018 du 23-10-2014 (à l'exception de son annexe relative aux diplômes intermédiaires de DEUG et de maîtrise).

Cette circulaire a pour objet de préciser les modalités d'élaboration et de délivrance des diplômes nationaux et de certains diplômes d'Etat par les établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Vous trouverez ci-dessous la liste des modèles livrés dans la [version 4.60.60 d'Apogée](#) ainsi que la correspondance entre le code du modèle réglementaire et le code du modèle Apogée.

TABLEAU DE CORRESPONDANCE DES NOUVEAUX MODELES DE DIPLOMES

Diplômes	Codes des modèles de la circulaire	Codes des modèles Apogée
Licence	A-1, A-2 et A-3	L4
Licence professionnelle	B	L4
DUT	D	B2
DEUST	E	G1
Master	F	M2
Doctorat	G	E9
HDR	H	H1
Diplômes délivrés dans le cadre d'un partenariat International	J	L4, M2 et E9
Diplôme d'ingénieur	K et L	D2
Diplôme de santé et formations paramédicales (sans attribution de grade) <ul style="list-style-type: none"> ✓ DFDCE (Diplôme de Fin de Deuxième Cycle des Etudes [...]) ✓ DESC (Diplôme d'Etudes Spécialisées Complémentaires [...]) ✓ Autres diplômes de santé 	R, T et S	S1
Diplôme de santé et formations paramédicales (avec attribution du grade de licence) <ul style="list-style-type: none"> ✓ DFGS (Diplôme de Formation Générale en Sciences [...]) ✓ Autres diplômes de santé conférant le grade de licence 	Q et S	S2
Diplôme de santé et formations paramédicales (avec attribution du grade de master) <ul style="list-style-type: none"> ✓ DFAS (Diplôme de Formation Approfondie en Sciences [...]) ✓ Autres diplômes de santé conférant le grade de master 	R bis et S	S3



Diplômes	Codes des modèles de la circulaire	Codes des modèles Apogée
Diplôme d'Etat de docteur (médecine, pharmacie et chirurgie dentaire) • DED (Diplôme d'Etat de Docteur en [...])	U	S4
<i>L'annexe de la circulaire n° 2015-0012 du 24-3-2015 ne propose pas de modèles pour les diplômes intermédiaires. Ils ont été réalisés en tenant compte des modèles proposés par la circulaire (abrogée) du 23 octobre 2014 :</i>		
DEUG	F	I5
Maitrise	G	I6

LES MODELES DE DIPLOMES NON MIS EN ŒUVRE DANS APOGEE

Comme indiqué aux correspondants Apogée dans une **communication du 10 février dernier et confirmé par le comité de pilotage Apogée-ROF du 22 juin 2015**, certains modèles de diplômes n'ont pas été mis en œuvre dans Apogée. Il s'agit des modèles suivants :

- **Modèles I1 et I2** : Diplôme national délivré conjointement dans le cadre d'un partenariat international : exemple d'un master délivré conjointement par 3 ou 5 établissements ;
- **Modèles M, N, O et P** : cas particuliers de diplômes d'ingénieur (délivré par un établissement privé d'enseignement supérieur ; délivré en convention ; délivré en partenariat ; délivré conjointement avec un établissement étranger).

LE PRINCIPE

Pour tenir compte de l'ensemble des régimes transitoires et dans un souci de réactivité en cas de nouvelle modification réglementaire, la solution mise en œuvre dans Apogée est de rendre le plus **paramétrable** possible les modèles de diplôme, **en limitant au maximum les contrôles et règles de gestion** dans l'outil.

Nous vous conseillons donc d'effectuer le paramétrage de vos diplômes en base de production, puis de les **tester systématiquement** depuis votre base de test afin de vous assurer que votre paramétrage est correct et complet.



1. Modèle de Licence et Licence Professionnelle (Modèles A-1, A-2, A-3, B et J du ministère) ⇔ L4/1

1.1. PARAMETRAGE

1.1.1. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> DECRETS ET ARRETES]

Dans la table des **décrets et arrêtés** du référentiel, les visas suivants doivent être créés s'ils n'existent pas déjà.

N° ordre	LIBELLE	TYPE
1	le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6	
2	les textes réglementaires autorisant l'établissement d'enseignement supérieur étranger à délivrer le diplôme	PI

1.1.2. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> PREFIXE INTITULE]

Dans la table des préfixes du référentiel, les préfixes correspondant aux libellés suivants doivent être créés s'ils n'existent pas déjà. Les préfixes ci-dessous sont donnés à titre d'illustration.

Préfixe	Libellé	Article	Préposition	Genre
LICENCE	licence	la	à la	F
LICENCE_PRO	Licence Professionnelle	la	à la	F

1.1.3. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> VERSION DE MODELE DE DIPLOME]

Dans la table des **versions de modèle de diplôme**, la version de modèle **L4/1** doit être créée en utilisant les visas créés précédemment (cf 1.1.1). En mode création, la liste de valeurs [F9] présente l'ensemble des modèles, dont le nouveau modèle L4.

N°	Décret	Libellé	Type
1	101	le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6	
5	102	les textes réglementaires autorisant l'établissement d'enseignement supérieur étranger à délivrer le diplô	PI



À chaque modèle peuvent être associés des numéros de version différents, de façon à gérer des énoncés de décrets et d'arrêtés différents pour un même modèle.





1.1.4. [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS > DIPLOME > VERSION DE DIPLOME > PARAMETRAGE > MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME]

Modèle de la version de diplôme

Période de validité de [] à []

Modèle : [L4] [1] Licence (Circulaire N°2015-0012 du 24-3-2015) : A-1 à A-3 En service

Préfixe 1 : LICENCE Intitulé 1 : de <libellé du domaine concerné>

Préfixe 2 : MENTION Intitulé 2 : <nom de la mention>

Préfixe 3 : Intitulé 3 :

Préfixe 4 : Intitulé 4 :

Préfixe 5 : Intitulé 5 :

Titre 1 : licence

Titre 2 :

Commentaire : Edition Mention

Délivré par l'établissement de référence Relatif à l'habilitation Edition Parcours type

Délivré par une COMUE Relatif à l'accréditation

Délivré par un établissement de référence membre d'une COMUE

Accepter Annuler

Vous devez paramétrer l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** comme précisé ci-dessous (le paramétrage est décrit dans l'ordre de saisie de l'écran Apogée, et non dans l'ordre d'édition du parchemin) :

- 1 Pour éditer, dans le **corps du parchemin**, le **nom du diplôme**, le **libellé du domaine** et la **mention** :
 - Renseigner les **préfixes** et **intitulés suivants** :
 - **Préfixe 1** (obligatoire) : correspond au **nom du diplôme**
 - **Intitulé 1** : correspond au **nom du domaine**, à faire précéder de la mention « de »
 - **Préfixe 2** : correspond à la **mention**
 - **Intitulé 2** : correspond au **nom de la mention**

POUR VOUS AIDER :



si le **code diplôme SISE** commence par **'23%'** (licence générale) ou **'24%'** (licence professionnelle) et si l'un des préfixes est égal à **'MENTION'**, alors le champ « Intitulé » correspondant sera initialisé avec l'intitulé 1 du code diplôme SISE.

- 2 Pour éditer les **en-têtes** du diplôme :
 - Le **Titre 1** s'initialise avec le libellé du préfixe 1 et sert à éditer le **nom du diplôme** en en-tête du parchemin. Si le préfixe 1 n'a pas été saisi dans cet écran (1), vous devez le récupérer en utilisant la liste de valeurs [F9].
 - Pour éditer le **nom de l'établissement** par lequel le parchemin est délivré, vous devez sélectionner l'une des trois options suivantes :



- « **Délivré par l'établissement de référence** » : le nom officiel de l'établissement « habilité/accrédité » dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> **DIPLOME**] sera édité en en-tête.
- « **Délivré par une COMUE** » : le nom officiel de la COMUE saisie dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> **VERSION DE DIPLOME**] sera édité en en-tête.
→ Vérifier que le code COMUE a bien été renseigné sur la VDI.
- « **Délivré par l'établissement de référence membre d'une COMUE** » : le nom officiel de l'établissement « habilité/accrédité » dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> **DIPLOME**], suivi de « **Membre de** + article et nom officiel de la COMUE » sera édité en en-tête.
→ Vérifier que le code COMUE a bien été renseigné sur la VDI.

3 Pour éditer les **visas relatifs à l'habilitation/accréditation** :

- Sélectionner le radio bouton « **Relatif à l'accréditation** » pour éditer les visas relatifs à l'accréditation.
- Sélectionner le radio bouton « **Relatif à l'habilitation** » pour éditer les visas relatifs à l'habilitation.

4 Pour éditer le **parcours-type** :

- Cocher « **Edition Parcours type** ».
→ Vérifier que le parcours-type a bien été renseigné sur la VDI.

5 Pour éditer la **mention honorifique** :

- Cocher « **Edition Mention** ».

Autres données à vérifier : date d'arrêté

Dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME> **PARAMETRAGE DES MODELES ET HABILITATIONS**], la **date d'arrêté** correspondant à votre arrêté d'habilitation ou d'accréditation doit **obligatoirement** être **renseignée**.

En cas d'habilitation/accréditation conjointe, il faut ajouter, pour chaque établissement partenaire, la date d'arrêté correspondante dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME> PARAMETRAGE> **HABILITATIONS CONJOINTES**].



1.2. PRESENTATION DE LA MAQUETTE DE DIPLOME DE LICENCE (L4)

MODÈLE A-1 : Licence délivrée par un établissement seul n'étant pas membre d'une Comue

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Autre(s) ministère(s) *(le cas échéant)*

ÉTABLISSEMENT(S) D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (dénomination officielle) LICENCE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;

Vu l'arrêté du relatif à l'accréditation de (établissement) l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M....., né(e) leà.....en vue de son inscription à la licence ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé(e) a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires ;

VU LE PARCOURS TYPE.....,

Le diplôme de **LICENCE** de (nom du domaine), mention.....
est délivré à (Mme ou M.) (prénom, NOM patronymique)

au titre de l'année universitaire.....

et confère le **grade de licence**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le (date)

Le titulaire

Signature du chef d'établissement
(ou des chefs d'établissement,
le cas échéant)

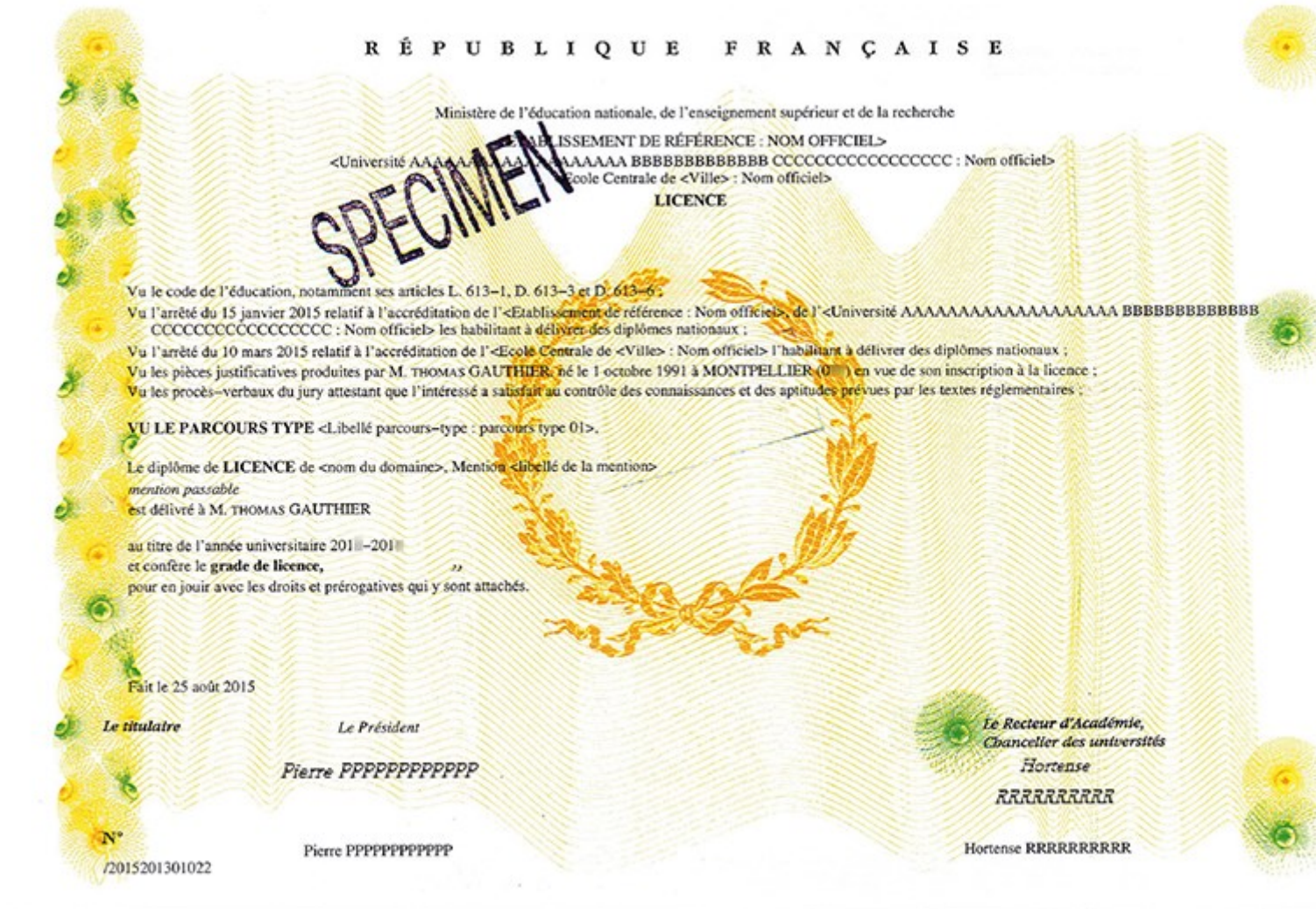
Signature de (ou des) autorité (s) compétente (s)
du ministère (le cas échéant)

Le recteur d'académie,
chancelier des universités

Numéro du diplôme



1.2.1. Licence délivrée par l'établissement de référence n'étant pas membre d'une COMUE et avec 2 établissements en accréditation conjointe.





1.2.2. Licence délivrée par une COMUE avec signature du responsable de la COMUE.

MODÈLE A-2 : Licence délivrée par une Comue

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Autre(s) ministère(s) (*le cas échéant*)

COMUE (dénomination officielle de la COMUE)
LICENCE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;
Vu l'arrêté du relatif à l'accréditation de (établissement) l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par M....., né(e) leà.....en vue de son inscription à la licence ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé(e) a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires ;

VU LE PARCOURS TYPE..... ,

Le diplôme de **LICENCE** de (nom du domaine), mention..... préparé au sein de (nom de l'établissement membre de la COMUE où le diplôme est préparé) est délivré à (Mme ou M.) (prénom, NOM patronymique)

au titre de l'année universitaire.....
et confère le **grade de licence**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le (date)

Le titulaire

Signature du chef d'établissement
(ou des chefs d'établissement,
le cas échéant)

Signature de (ou des) autorité (s) compétente (s)
du ministère (le cas échéant)

Le recteur d'académie,
chancelier des universités

Numéro du diplôme



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
COMMUNAUTÉ D'UNIVERSITÉS ET ÉTABLISSEMENTS <NOM COMUE>
LICENCE

SPECIMEN

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;
Vu l'arrêté du 23 mai 2011 relatif à l'accréditation de l'«Etablissement de référence : Nom officiel» l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par M. MARC LAMBERT, né le 25 octobre 1991 à ALEP (SYRIE) en vue de son inscription à la licence ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires ;

VU LE PARCOURS TYPE <Libellé parcours-type : Biologie humaine et technologie de la santé>.

Le diplôme de **LICENCE** de <nom du domaine>, Mention <libellé de la mention> préparé au sein de l'«Etablissement de référence : Nom officiel»
mention passable
est délivré à M. MARC LAMBERT

au titre de l'année universitaire 2011-2012
et confère le **grade de licence**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 21 août 2015

Le titulaire

Le président de la COMUE

Responsable COMUE

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*

Hortense

RRRRRRRRRR

N°

Henri DUPONT

Hortense RRRRRRRRRR

/2015201301030



1.2.3. Licence délivrée par un établissement membre d'une COMUE.

MODÈLE A-3 : Licence délivrée par un établissement membre d'une Comue

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE			
Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche		Autre(s) ministère(s) <i>(le cas échéant)</i>	
ÉTABLISSEMENT(S) D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (dénomination officielle) (Membre de la COMUE (dénomination officielle de la COMUE))			
LICENCE			
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ; Vu l'arrêté du relatif à l'accréditation de (établissement) l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ; Vu les pièces justificatives produites par M....., né(e) leà.....en vue de son inscription à la licence ; Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé(e) a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires ;			
VU LE PARCOURS TYPE.... ,			
Le diplôme de LICENCE de (nom du domaine), mention..... est délivré par (nom de l'établissement membre de la COMUE), à (Mme ou M.) (prénom, NOM patronymique)			
au titre de l'année universitaire..... et confère le grade de licence , pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.			
Fait le (date)			
Le titulaire	Signature du chef d'établissement (ou des chefs d'établissement, le cas échéant)	Signature de (ou des) autorité (s) compétente (s) du ministère (le cas échéant)	Le recteur d'académie, chancelier des universités
Numéro du diplôme			



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

<ÉTABLISSEMENT DE RÉFÉRENCE : NOM OFFICIEL>
Membre de la Communauté d'universités et établissements <nom COMUE>
LICENCE

SPECIMEN

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;
Vu l'arrêté du 23 mai 2011 relatif à l'accréditation de l'«Établissement de référence : Nom officiel» l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme ALIENOR ROBIN AUBERT, née le 15 juillet 1992 à MONTPELLIER (04) en vue de son inscription à la licence ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires ;

VU LE PARCOURS TYPE <Libellé parcours-type : Informatique>.

Le diplôme de **LICENCE** de <nom du domaine>, Mention <libellé de la mention> est délivré par l'«Établissement de référence : Nom officiel»
mention très bien

à Mme ALIENOR ROBIN AUBERT

au titre de l'année universitaire 2011-2012
et confère le **grade de licence**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 21 août 2015

Le titulaire

Le Président

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*

Hortense

Pierre P P P P P P P P P P

RRRRRRRRRR

N°

Pierre P P P P P P P P P P

Hortense RRRRRRRRRR

/2015201301026



1.3. PRESENTATION DE LA MAQUETTE DE DIPLOME DE LICENCE PROFESSIONNELLE (L4)

MODÈLE B – Licence professionnelle

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Autre(s) ministère(s) (le cas échéant)

ÉTABLISSEMENT(S) D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (dénomination officielle)
LICENCE PROFESSIONNELLE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;
Vu l'arrêté du relatif à l'accréditation de (établissement) l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par M....., né(e) leà.....en vue de son inscription à la licence professionnelle ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé(e) a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires ;

VU LE PARCOURS TYPE.... ,

Le diplôme de **LICENCE PROFESSIONNELLE** de (nom du domaine), mention.....
est délivré à (Mme ou M) (prénom, NOM patronymique)

au titre de l'année universitaire.....
et confère le **grade de licence**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le (date)

Le titulaire

Signature du chef d'établissement
(ou des chefs d'établissement,
le cas échéant)

Signature de (ou des) autorité (s) compétente (s)
du ministère (le cas échéant)

Le recteur d'académie,
chancelier des universités

Numéro du diplôme



1.3.1. Licence professionnelle délivrée par un établissement membre d'une COMUE.





2. Modèle de DUT (Diplôme universitaire de technologie) (Modèle D du ministère) ↔ B2

2.1. PARAMETRAGE

2.1.1. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> DECRETS ET ARRETES]

Dans la table des **décrets et arrêtés** du référentiel, le visa suivant doit être créé s'il n'existe pas déjà.

N° ordre	LIBELLE	TYPE
1	le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D. 613-6	

2.1.2. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> PREFIXE INTITULE]

Dans la table des préfixes du référentiel, le préfixe correspondant au libellé suivant doit être créé s'il n'existe pas déjà. Le préfixe ci-dessous est donné à titre d'illustration.

Préfixe	Libellé	Article	Préposition	Genre
D.U.T	Diplôme Universitaire de Technologie	le	au	M

2.1.3. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> VERSION DE MODELE DE DIPLOME]

Dans la table des **versions de modèle de diplôme**, la version de modèle **B2/1** doit être créée en utilisant le visa créé précédemment (cf 2.1.1). En mode création, la liste de valeurs [F9] présente l'ensemble des modèles, dont nouveau modèle B2.

N°	Décret	Libellé	Type
1	103	le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D. 613-6	



À chaque modèle peuvent être associés des numéros de version différents, de façon à gérer des énoncés de décrets et d'arrêtés différents pour un même modèle.



2.1.4. [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME> PARAMETRAGE> MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME]

Modèle de la version de diplôme

Période de validité de [] à []

Modèle : B2 1 DUT (Circulaire N°2015-0012 du 24-3-2015) : D En service

1 Préfixe 1 : D.U.T. Intitulé 1 : []

Préfixe 2 : SPECIALITE Intitulé 2 : <libellé de la spécialité>

Préfixe 3 : OPTION Intitulé 3 : <libellé de l'option>

Préfixe 4 : [] Intitulé 4 : []

Préfixe 5 : [] Intitulé 5 : []

Composante du diplôme : [] IUT 2 / 6

Titre 1 : Diplôme Universitaire de Technologie

Titre 2 : []

Commentaire : [] Edition Mention 5

2

Délivré par l'établissement de référence Relatif à l'habilitation Edition Parcours type

Délivré par une COMUE 3 Relatif à l'accréditation

Délivré par un établissement de référence membre d'une COMUE

Accepter Annuler

Vous devez paramétrer l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** comme précisé ci-dessous (le paramétrage est décrit dans l'ordre de saisie de l'écran Apogée, et non dans l'ordre d'édition du parchemin) :

- 1 Pour éditer, dans le **corps du parchemin**, le **nom du diplôme**, la **spécialité** et, le cas échéant, l'**option** :
 - Renseigner les **préfixes** et **intitulés suivants** :
 - **Préfixe 1** (obligatoire) : correspond au **nom du diplôme**
 - **Préfixe 2** : correspond à la **spécialité**
 - **Intitulé 2** : correspond au **nom de la spécialité**
 - **Préfixe 3** : correspond à l'**option** (le cas échéant)
 - **Intitulé 3** : correspond au **nom de l'option** (le cas échéant)
- 2 Pour éditer les **en-têtes** du diplôme :
 - Le **Titre 1** s'initialise avec le libellé du préfixe 1 et sert à éditer le **nom du diplôme** en en-tête du parchemin. Si le préfixe 1 n'a pas été saisi dans cet écran (1), vous devez le récupérer en utilisant la liste de valeurs [F9].
 - Pour éditer le **nom de l'établissement** par lequel le parchemin est délivré, vous devez sélectionner l'une des trois options suivantes :
 - « **Délivré par l'établissement de référence** » : le nom officiel de l'établissement « habilité/accrédité » dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> DIPLOME] sera édité en en-tête.
 - « **Délivré par une COMUE** » : le nom officiel de la COMUE saisie dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME] sera édité en en-tête.
→ Vérifier que le code COMUE a bien été renseigné sur la VDI.
 - « **Délivré par l'établissement de référence membre d'une COMUE** » : le nom officiel de l'établissement « habilité/accrédité » dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS>



DIPLOME> **DIPLOME**], suivi de « **Membre de** + article et nom officiel de la COMUE » sera édité en en-tête.

- Vérifier que le code COMUE a bien été renseigné sur la VDI.
- Pour éditer le nom de l'IUT, renseigner la **composante du diplôme**.



*Dans le cas où la **composante du diplôme** n'est pas saisie dans cet écran, l'en-tête du diplôme ne fera pas apparaître de nom de la composante (intitulé 1 de la composante et éventuellement intitulé 2 si renseigné).*

- 3** Pour éditer les **visas relatifs à l'habilitation/accréditation** :
 - Sélectionner le radio bouton « **Relatif à l'accréditation** » pour éditer les visas relatifs à l'accréditation.
 - Sélectionne le radio bouton « **Relatif à l'habilitation** » pour éditer les visas relatifs à l'habilitation.
- 5** Pour éditer la **mention honorifique** :
 - Cocher « **Edition Mention** ».
- 6** Pour éditer la signature du directeur de l'IUT (Qualité, Nom, Signature & tampon), vous devez **impérativement** renseigner :
 - la **composante du diplôme**,
 - Vérifier si la composante possède un code signataire dans l'écran [REFERENTIEL> ETABLISSEMENT> DONNEES SPECIFIQUES> **COMPOSANTE**]
 - Vérifier que le signataire de la composante a été saisi dans l'écran [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> RESULTAT> **SIGNATAIRE**] et la modale **SIGNATURE/SIGNATURE & TAMPON**.



*Dans le cas où la **composante du diplôme** n'est pas saisie dans cet écran, le pied de page du diplôme ne fera pas apparaître le signataire de la composante (qualité, signature digitalisée et nom).*

Autres données à vérifier : date d'arrêté

Dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME> **PARAMETRAGE DES MODELES ET HABILITATIONS**], la **date d'arrêté** correspondant à votre arrêté d'habilitation ou d'accréditation doit **obligatoirement** être **renseignée**.

En cas d'habilitation/accréditation conjointe, il faut ajouter, pour chaque établissement partenaire, la date d'arrêté correspondante dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME> PARAMETRAGE> **HABILITATIONS CONJOINTES**].



2.2. PRESENTATION DE LA MAQUETTE DE DIPLOME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (B2)

MODÈLE D - DUT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE				
Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche			Autre(s) ministère(s) (le cas échéant)	
UNIVERSITÉ		INSTITUT UNIVERSITAIRE de TECHNOLOGIE de		
DIPLÔME UNIVERSITAIRE de TECHNOLOGIE				
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D. 613-6 ; Vu l'arrêté du relatif à l'accréditation de (établissement) l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux (<i>pour retrouver les derniers changements d'intitulés de spécialités ou d'options, se reporter aux derniers arrêtés relatifs à l'organisation des études conduisant au DUT de certaines spécialités et, le cas échéant, à leurs annexes pour les options, cf. BOESR</i>) ; Vu les pièces justificatives produites par M....., né(e) leà.....en vue de son inscription à la formation conduisant au diplôme universitaire de technologie ; Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé(e) a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires ;				
Le DIPLÔME UNIVERSITAIRE de TECHNOLOGIE, spécialité(le cas échéant option.....) est délivré à (Mme ou M.) (prénom, NOM patronymique)				
au titre de l'année universitaire..... pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.				
Fait le (date)				
Le titulaire	Signature du chef d'établissement (ou des chefs d'établissement, le cas échéant)	Signature du directeur de l'IUT	Signature de (ou des) autorité(s) compétente(s) du ministère (le cas échéant)	Le recteur d'académie, chancelier des universités
Numéro du diplôme				



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

<ETABLISSEMENT DE RÉFÉRENCE : NOM OFFICIEL> **INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DDDDDDDDDDD**
DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE **FFFFFF GGGGGGGG HHHHHHHHHHH**

SPECIMEN

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D. 613-6 ;
Vu l'arrêté du 23 mai 2011 relatif à l'accréditation de l'«Etablissement de référence : Nom officiel» l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par M. LUCAS LEGRAND, né le 18 avril 1993 à MONTPELLIER (34) en vue de son inscription à la formation conduisant au Diplôme Universitaire de Technologie ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires ;

Le DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE, spécialité «libellé de la spécialité», option «libellé de l'option»
est délivré à M. LUCAS LEGRAND
au titre de l'année universitaire 2011-2012
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 25 août 2015

<i>Le titulaire</i>	<i>Le Président</i>	<i>Le Directeur de l'IUT de ZZZZZZ</i>	<i>Le Recteur d'Académie, Chancelier des universités</i>
N°	<i>Pierre Ppppppppppp</i>		<i>Hortense</i>
/2015201300362	Pierre Ppppppppppp	Christophe AAAAAAA	Hortense RRRRRRRRR



3. Modèle de DEUST (Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) (Modèle E du ministère) ↔ G1

3.1. PARAMETRAGE

3.1.1. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> DECRETS ET ARRETES]

Dans la table des **décrets et arrêtés** du référentiel, le visa suivant doit être créé s'il n'existe pas déjà.

N° ordre	LIBELLE	TYPE
1	le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D. 613-6	

3.1.2. [Référentiel> Enseignement> Diplôme> Préfixe intitulé]

Dans la table des préfixes du référentiel, le préfixe correspondant au libellé suivant doit être créé s'il n'existe pas déjà. Le préfixe ci-dessous est donné à titre d'illustration.

Préfixe	Libellé	Article	Préposition	Genre
D.E.U.S.T.	Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques	le	au	M

3.1.3. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> VERSION DE MODELE DE DIPLOME]

Dans la table des **versions de modèle de diplôme**, la version de modèle **G1/1** doit être créée en utilisant le visa créé précédemment (cf. 3.1.1). En mode création, la liste de valeurs [F9] présente l'ensemble des modèles, dont le nouveau modèle G1.

N°	Décret	Libellé	Type
1	103	le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D. 613-6	



À chaque modèle peuvent être associés des numéros de version différents, de façon à gérer des énoncés de décrets et d'arrêtés différents pour un même modèle.



3.1.4. [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME> PARAMETRAGE> MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME]

Modèle de la version de diplôme

Période de validité de 2011 à 2015

1 **Modèle :** G1 1 DEUST (Cirulaire N°2015-0012 du 24-3-2015) : E En service

Préfixe 1 : D.E.U.S.T. **Intitulé 1 :**

Préfixe 2 : MENTION **Intitulé 2 :** <libellé de la mention>

Préfixe 3 : **Intitulé 3 :**

Préfixe 4 : **Intitulé 4 :**

Préfixe 5 : **Intitulé 5 :**

Titre 1 : Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques

Titre 2 :

Commentaire : Edition Mention 5

2

Délivré par l'établissement de référence Relatif à l'habilitation Edition Parcours type

Délivré par une COMUE Relatif à l'accréditation

Délivré par un établissement de référence membre d'une COMUE

3

Accepter Annuler

Vous devez paramétrer l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** comme précisé ci-dessous (le paramétrage est décrit dans l'ordre de saisie de l'écran Apogée, et non dans l'ordre d'édition du parchemin) :

- 1 Pour éditer, dans le **corps du parchemin**, le **nom du diplôme** et la **mention** :
 - Renseigner les **préfixes** et **intitulés suivants** :
 - **Préfixe 1** (obligatoire) : correspond au **nom du diplôme**.
 - **Préfixe 2** : correspond à la **mention**
 - **Intitulé 2** : correspond au **nom de la mention**
- 2 Pour éditer les **en-têtes** :
 - Le **Titre 1** s'initialise avec le libellé du préfixe 1 et sert à éditer le nom du diplôme en en-tête du parchemin. Si le préfixe 1 n'a pas été saisi dans cet écran (1), vous devez le récupérer en utilisant la liste de valeurs [F9].
 - Pour éditer le **nom de l'établissement** par lequel le parchemin est délivré, vous devez sélectionner l'une des trois options suivantes :
 - « **Délivré par l'établissement de référence** » : le nom officiel de l'établissement « habilité/accrédité » dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> **DIPLOME**] sera édité en en-tête.
 - « **Délivré par une COMUE** » : le nom officiel de la COMUE saisie dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> **VERSION DE DIPLOME**] sera édité en en-tête.
→ Vérifier que le code COMUE a bien été renseigné sur la VDI.
 - « **Délivré par l'établissement de référence membre d'une COMUE** » : le nom officiel de l'établissement « habilité » dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> **DIPLOME**] suivi de « **Membre de** » suivi de l'article et le nom officiel de la COMUE renseignée sur version de diplôme seront alors édités en en-tête.
→ Vérifier si le code COMUE a été renseigné sur la VDI.



- 3 Pour éditer les **visas relatifs à l'habilitation/accréditation** :
 - Sélectionner le radio bouton « **Relatif à l'accréditation** » pour éditer les visas relatifs à l'accréditation.
 - Sélectionne le radio bouton « **Relatif à l'habilitation** » pour éditer les visas relatifs à l'habilitation.

- 5 Pour éditer la **mention honorifique** :
 - Cocher « **Edition Mention** ».

Autres données à vérifier : date d'arrêté

Dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME> PARAMETRAGE DES MODELES ET HABILITATIONS], la **date d'arrêté** correspondant à votre arrêté d'habilitation ou d'accréditation doit **obligatoirement** être **renseignée**.

En cas d'habilitation/accréditation conjointe, il faut ajouter, pour chaque établissement partenaire, la date d'arrêté correspondante dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME> PARAMETRAGE> HABILITATIONS CONJOINTES].



3.2. PRESENTATION DE LA MAQUETTE DE DIPLOME D'ETUDES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES (G1)

MODÈLE E – Deust

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Autre(s) ministère(s) (le cas échéant)

ÉTABLISSEMENT(S) D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (dénomination officielle)
DIPLOME D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D. 613-6 ;

Vu l'arrêté du relatif à l'accréditation de (établissement) l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M....., né(e) leà.....en vue de son inscription à la formation conduisant au diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé(e) a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires ;

Le **DIPLOME D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES** mention.....

est délivré à (Mme ou M.) (prénom, NOM patronymique)

au titre de l'année universitaire.....

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le (date)

Le titulaire

Signature du chef d'établissement
(ou des chefs d'établissement,
le cas échéant)

Signature de (ou des) autorité (s) compétente (s)
du ministère (le cas échéant)

Le recteur d'académie,
chancelier des universités

Numéro du diplôme





4. Modèle de Master (Modèles F et J du ministère) ⇔ M2

4.1. PARAMETRAGE

4.1.1. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> DECRETS ET ARRETES]

Dans la table des **décrets et arrêtés** du référentiel, les visas suivants doivent être créés s'ils n'existent pas déjà.

N° ordre	LIBELLE	TYPE
1	le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6	
2	les textes réglementaires autorisant l'établissement d'enseignement supérieur étranger à délivrer le diplôme	PI

4.1.2. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> PREFIXE INTITULE]

Dans la table des préfixes du référentiel, les préfixes correspondant au libellé/préposition suivant doivent être créés s'ils n'existent pas déjà. Les préfixes ci-dessous sont donnés à titre d'illustration.

Préfixe	Libellé	Article	Préposition	Genre
MASTER	master	le	au	M
MASTER_M2	master	le	en	M

4.1.3. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> VERSION DE MODELE DE DIPLOME]

Dans la table des **versions de modèle de diplôme**, la version de modèle **M2/1** doit être créée en utilisant les visas créés précédemment (cf 4.1.1) En mode création, la liste de valeurs [F9] présente l'ensemble des modèles, dont le nouveau modèle M2.

N°	Décret	Libellé	Type
1	101	le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6	
5	102	les textes réglementaires autorisant l'établissement d'enseignement supérieur étranger à délivrer le diplô	PI



À chaque modèle peuvent être associés des numéros de version différents, de façon à gérer des énoncés de décrets et d'arrêtés différents pour un même modèle.



4.1.4. [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME> PARAMETRAGE> MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME]

Modèle de la version de diplôme

Période de validité de 2013 à 2015

Modèle : M2 1 Master (Circulaire N°2015-0012 du 24-3-2015) : F et L En service

1 Préfixe 1 : MASTER Intitulé 1 : de <Libellé du domaine>

Préfixe 2 : MENTION Intitulé 2 : <Libellé de la mention>

Préfixe 3 : Intitulé 3 :

Préfixe 4 : Intitulé 4 :

Préfixe 5 : Intitulé 5 :

Titre 1 : master

Titre 2 :

Commentaire : Edition Mention 5

2

Délivré par l'établissement de référence

Délivré par une COMUE

Délivré par un établissement de référence membre d'une COMUE

3 Relatif à l'habilitation

Relatif à l'accréditation

4 Edition Parcours type

Accepter Annuler

Vous devez paramétrer l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** comme précisé ci-dessous (le paramétrage est décrit dans l'ordre de saisie de l'écran Apogée, et non dans l'ordre d'édition du parchemin) :

- 1 Pour éditer, dans le **corps du parchemin**, le **nom du diplôme**, le **libellé du domaine** et la **mention** :
 - Renseigner les **préfixes** et **intitulés suivants** :
 - **Préfixe 1** (obligatoire) : correspond au **nom du diplôme**
 - **Intitulé 1** : correspond **au nom du domaine**, à faire précéder de la mention « de »
 - **Préfixe 2** : correspond à la **mention**
 - **Intitulé 2** : correspond au **nom de la mention**
- 2 Pour éditer les **en-têtes** :
 - Le **Titre 1** s'initialise avec le libellé du préfixe 1 et sert à éditer le **nom du diplôme** en en-tête du parchemin. Si le préfixe 1 n'a pas été saisi dans cet écran (1), vous devez le récupérer en utilisant la liste de valeurs [F9].
 - Pour éditer le **nom de l'établissement** par lequel le parchemin est délivré, vous devez sélectionner l'une des trois options suivantes :
 - « **Délivré par l'établissement de référence** » : le nom officiel de l'établissement « habilité/accrédité » dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> DIPLOME] sera édité en en-tête.
 - « **Délivré par une COMUE** » : le nom officiel de la COMUE saisie dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME] sera édité en en-tête.
➔ Vérifier que le code COMUE a bien été renseigné sur la VDI.
 - « **Délivré par l'établissement de référence membre d'une COMUE** » : le nom officiel de l'établissement « habilité/accrédité » dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS>



[DIPLOME](#) > [DIPLOME](#)], suivi de « **Membre de** + article et nom officiel de la COMUE » sera édité en en-tête.

→ Vérifier que le code COMUE a bien été renseigné sur la VDI.

3 Pour éditer les **visas relatifs à l'habilitation/accréditation** :

- Sélectionner le radio bouton « **Relatif à l'accréditation** » pour éditer les visas relatifs à l'accréditation.
- Sélectionne le radio bouton « **Relatif à l'habilitation** » pour éditer les visas relatifs à l'habilitation.

4 Pour éditer le **parcours-type** :

- Cocher « **Edition Parcours type** ».
- Vérifier si le parcours-type a été renseigné sur la VDI

5 Pour éditer la **mention honorifique** :

- Cocher « **Edition Mention** ».

Autres données à vérifier : date d'arrêté

Dans l'écran [[STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS](#) > [DIPLOME](#) > [VERSION DE DIPLOME](#) > [PARAMETRAGE DES MODELES ET HABILITATIONS](#)], la **date d'arrêté** correspondant à votre arrêté d'habilitation ou d'accréditation doit **obligatoirement** être **renseignée**.

En cas d'habilitation/accréditation conjointe, il faut ajouter, pour chaque établissement partenaire, la date d'arrêté correspondante dans l'écran [[STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS](#) > [DIPLOME](#) > [VERSION DE DIPLOME](#) > [PARAMETRAGE](#) > [HABILITATIONS CONJOINTES](#)].



4.2. PRESENTATION DE LA MAQUETTE DE MASTER (M2)

MODÈLE F – Master

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Autre(s) ministère(s) (*le cas échéant*)

ÉTABLISSEMENT(S) D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (dénomination officielle) **MASTER**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D.613-3 et D. 613-6 ;

Vu l'arrêté du relatif à l'accréditation de (établissement) l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M....., né(e) leà.....en vue de son inscription en master ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé(e) a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires ;

VU LE PARCOURS TYPE.... ,

Le diplôme de **MASTER** de (nom du domaine), mention.....
est délivré à (Mme ou M.) (prénom, NOM patronymique)

au titre de l'année universitaire.....

et confère le **grade de master**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le (date)

Le titulaire

Signature du chef d'établissement
(ou des chefs d'établissement,
le cas échéant)

Signature de (ou des) autorité (s) compétente (s)
du ministère (le cas échéant)

Le recteur d'académie,
chancelier des universités

Numéro du diplôme



4.2.1. Master délivré par une COMUE et avec un établissement en accréditation conjointe.





4.3. PRESENTATION DE LA MAQUETTE DE MASTER EN PARTENARIAT INTERNATIONAL (M2)

MODÈLE J – Partenariat international : exemple d'un master

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Autre(s) ministère(s) (le cas échéant)

ÉTABLISSEMENT(S) D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (dénomination officielle)

MASTER

délivré en partenariat international avec l'université de (ville) (pays), l'université de (ville) (pays)

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D. 613-6 ;

Vu les textes réglementaires autorisant l'établissement d'enseignement supérieur étranger à délivrer le diplôme (le cas échéant) ;

Vu l'arrêté du relatif à l'accréditation de (établissement) l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les textes autorisant l'université de (ville) (pays), l'université de (ville) (pays), à délivrer des diplômes de niveau master dans le cadre de l'Espace Européen de l'Enseignement supérieur ;

Vu les pièces justificatives produites par M....., né(e) leà.....en vue de son inscription en master ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé(e) a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires ;

VU LE PARCOURS TYPE..... ,

Le diplôme de **MASTER** de (nom du domaine) mention.....

est délivré à (Mme ou M.) (prénom, NOM patronymique)

au titre de l'année universitaire.....

et confère le **grade de master**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le (date)

Le titulaire

Signature du chef d'établissement
(ou des chefs d'établissement,
le cas échéant)

Signature de (ou des) autorité (s) compétente (s)
du ministère (le cas échéant)

Le recteur d'académie,
chancelier des universités

Numéro du diplôme



4.3.1. Master délivré par un établissement membre d'une COMUE en partenariat international.

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche <Autre(s) Ministère(s)>

<Établissement de référence : NOM OFFICIEL>
Membre de la Communauté d'universités et établissements <nom COMUE>
MASTER
délivré en partenariat international avec l'Universidad Autonoma de Madrid ESPAGNE

SPECIMEN

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;
Vu les textes réglementaires autorisant l'établissement d'enseignement supérieur étranger à délivrer le diplôme ;
Vu l'arrêté du 18 novembre 2011 relatif à l'accréditation de l'<Établissement de référence : Nom officiel> l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les textes autorisant l'Universidad Autonoma de Madrid ESPAGNE à délivrer des diplômes de niveau master dans le cadre de l'Espace Européen de l'Enseignement supérieur ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme ORIANE VINCENT MARCHAND, née le 11 avril 1986 à MONTPELLIER (014) en vue de son inscription au master ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires ;

VU LE PARCOURS TYPE <Libellé parcours-type : parcours type 01>.

Le diplôme de **MASTER** de <nom du domaine>, Mention <libellé de la mention> est délivré par l'<Établissement de référence : Nom officiel>
mention bien
à Mme ORIANE VINCENT MARCHAND
au titre de l'année universitaire 2011-2011 ,
et confère le **grade de master**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 21 août 2015

<i>Le titulaire</i>	<i>Le Président</i>	<i>Signature de (ou des) autorité(s) compétente(s) du ministère</i>	<i>Le Recteur d'Académie, Chancelier des universités</i>
	Pierre P P P P P P P P P P P P		Hortense R R R R R R R R R R
N°	Pierre P P P P P P P P P P P P		Hortense R R R R R R R R R R
/2015201204130			



5. Modèle de Doctorat (Modèles G et J du ministère) ⇔ E9

5.1. PARAMETRAGE

5.1.1. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> DECRETS ET ARRETES]

Dans la table des **décrets et arrêtés** du référentiel, les visas suivants doivent être créés s'ils n'existent pas déjà.

N° ordre	LIBELLE	TYPE
1	le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-7, L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6	
2	le code de la recherche, notamment son article L.412-1	
3	les textes réglementaires autorisant l'établissement d'enseignement supérieur étranger à délivrer le diplôme	PI

5.1.2. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> PREFIXE INTITULE]



La dénomination du Doctorat a été modifiée :
« Le diplôme national de docteur en <libellé de la discipline> »
devient :
« Le diplôme de **DOCTORAT** en <libellé de la discipline> ».

Dans la table des préfixes du référentiel, le préfixe correspondant au libellé suivant doit être créé s'il n'existe pas déjà. Le préfixe ci-dessous est donné à titre d'illustration.

Préfixe	Libellé	Article	Préposition	Genre
DOCTORAT_E9	doctorat	le	en	M

5.1.3. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> VERSION DE MODELE DE DIPLOME]

Dans la table des **versions de modèle de diplôme**, la version de modèle **E9/1** doit être créée avec les visas créés précédemment (cf 5.1.1). En mode création, la liste de valeurs [F9] présente l'ensemble des modèles, dont le nouveau modèle E9.

N°	Décret	Libellé	Type
1	108	le code de l'éducation, notamment ses articles L.612-7, L.613-1, D.613-3 et D.613-6	
5	44	le code de la recherche, notamment son article L.412-1	
10	102	les textes réglementaires autorisant l'établissement d'enseignement supérieur étranger à délivrer le diplô	PI



À chaque modèle peuvent être associés des numéros de version différents, de façon à gérer des énoncés de décrets et d'arrêtés différents pour un même modèle.

5.1.4. [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME> PARAMETRAGE> MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME]

Modèle de la version de diplôme

Période de validité de à

Modèle : E9 1 Doctorat (Cirulaire N°2015-0012 du 24-3-2015) : G En service

1 Préfixe 1 : DOCTORAT_E9 Intitulé 1 : en <libellé de la discipline>

Préfixe 2 : Intitulé 2 :

Préfixe 3 : Intitulé 3 :

Préfixe 4 : Intitulé 4 :

Préfixe 5 : Intitulé 5 :

Titre 1 : doctorat

Titre 2 :

Commentaire : Edition Mention 5

2

Delivré par l'établissement de référence Edition Parcours type

Delivré par une COMUE

Delivré par un établissement de référence membre d'une COMUE

Accepter Annuler



A la suite de précisions données par le ministère, la **gestion des cotutelles de thèse** a été **modifiée** et est désormais **gérée** par Apogée de la même manière que le **partenariat international** en licence et master.



Vous devez paramétrer l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** comme précisé ci-dessous (le paramétrage est décrit dans l'ordre de saisie de l'écran Apogée, et non dans l'ordre d'édition du parchemin) :

1 Pour éditer, dans le **corps du diplôme**, le **nom du diplôme** et la **discipline scientifique** :

- Renseigner le **préfixe** et l'**intitulé suivants** :
 - **Préfixe 1** (obligatoire) : correspond au **nom du diplôme**
 - **Intitulé 1 (facultatif)** : correspond à la **discipline**, à faire précéder de la mention « en »

*Si la **discipline** (correspondant aux disciplines SISE 41% et 42%) est renseignée dans le domaine **THESES-HDR-DRT**, elle remplace l'intitulé 1 figurant dans l'écran "**MODELE DE VERSION DE DIPLOME**" de la Structure des enseignements comme c'est le cas actuellement pour les modèles E7.*

*Si la **discipline** (correspondant aux disciplines SISE 41% et 42%) n'est pas renseignée dans le domaine **THESES-HDR-DRT**, il faut renseigner l'intitulé 1 si vous souhaitez que la discipline scientifique soit éditée sur le diplôme. Dans le cas contraire, il ne faut pas préciser d'intitulé 1.*

2 Pour éditer les **en-têtes** :

- Le **Titre 1** s'initialise avec le libellé du préfixe 1 et sert à éditer le **nom du diplôme** en en-tête du parchemin. Si le préfixe 1 n'a pas été saisi dans cet écran (1), vous devez le récupérer en utilisant la liste de valeurs [F9].
- Pour éditer le **nom de l'établissement** par lequel le parchemin est délivré, vous devez sélectionner l'une des trois options suivantes :
 - « **Délivré par l'établissement de référence** » : le nom officiel de l'établissement « habilité/accrédité » dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> **DIPLOME**] sera édité en en-tête.
 - « **Délivré par une COMUE** » : le nom officiel de la COMUE saisie dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> **VERSION DE DIPLOME**] sera édité en en-tête.
→ Vérifier que le code COMUE a bien été renseigné sur la VDI.
 - « **Délivré par l'établissement de référence membre d'une COMUE** » : le nom officiel de l'établissement « habilité/accrédité » dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> **DIPLOME**], suivi de « **Membre de** + article et nom officiel de la COMUE » sera édité en en-tête.
→ Vérifier que le code COMUE a bien été renseigné sur la VDI.

5 Pour éditer la **mention honorifique** :

- Cocher « **Edition Mention** ».



*Vu l'arrêté du relatif à l'accréditation de (établissement)
l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux*

→ Ce visa ne sera ajouté qu'à compter du jour où l'établissement sera accrédité pour le doctorat et ce par l'intermédiaire des visas paramétrables par l'établissement.



5.2. PRESENTATION DE LA MAQUETTE DE DOCTORAT (E9)

MODÈLE G – DOCTORAT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Autre(s) ministère(s) (le cas échéant)

ÉTABLISSEMENT(S) D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (dénomination officielle) DOCTORAT

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.612-7, L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;

Vu le code de la recherche, notamment son article L.412-1 ;

Vu l'arrêté du relatif à l'accréditation de (établissement) l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M....., né(e) leà.....en vue de son inscription en doctorat ;

Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressé(e) a soutenu le (date de soutenance) une thèse ou présenté un ensemble de travaux (choisir l'un ou l'autre cas selon la situation) portant sur le sujet suivant : (titre de la thèse ou intitulés des principaux travaux) préparée(s) au sein de l'école doctorale (nom de l'école doctorale) devant un jury présidé par (nom et titre du président) et composé de (noms et titres des membres du jury) ;

Vu la délibération du jury :

Le diplôme de **DOCTORAT** en (discipline)

est délivré à (Mme ou M.) (prénom, NOM patronymique)

au titre de l'année universitaire.....

et confère le **grade de docteur**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le (date)

Le titulaire

Signature du chef d'établissement
(ou des chefs d'établissement,
le cas échéant)

Signature de (ou des) autorité (s) compétente (s)
du ministère (le cas échéant)

Le recteur d'académie,
chancelier des universités

Numéro du diplôme



5.2.1. Doctorat délivré par l'établissement de référence n'étant pas membre d'une COMUE.

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

ÉTABLISSEMENT DE RÉFÉRENCE : NOM OFFICIEL >
DOCTORAT

SPECIMEN

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.612-7, L.613-1, D.613-3 et D.613-6 ;
Vu le code de la recherche, notamment son article L.412-1 ;
Vu les pièces justificatives produites par M. BENJAMIN ROBERT, né le 15 janvier 1985 à MONTPELLIER (0) en vue de son inscription en doctorat ;
Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressé a soutenu le 17 octobre 2015 une thèse portant sur le sujet suivant : Implication des protéines de la famille Bcl-2 dans la régulation des flux calciques au cours du développement embryonnaire précoce du poisson zèbre préparée au sein de l'école doctorale <Nom de l'école doctorale : exemple Biologie Moléculaire Intégrative et Cellulaire>, devant un jury présidé par JEAN-CLAUDE NOM_PERSONNEL1, Professeur et composé de GERMAIN NOM_PERSONNEL2, Professeur des universités, SOPHIE NOM_PERSONNEL3, Professeur des universités, MARC NOM_PERSONNEL4, Directeur de recherche – CNRS, JEAN NOM_PERSONNEL5, Professeur ;
Vu la délibération du jury ;

Le diplôme de **DOCTORAT** en <Discipline de la thèse : exemple BIOLOGIE CELLULAIRE ET MOLECULAIRE> est délivré à M. BENJAMIN ROBERT

au titre de l'année universitaire 2015–2016
et confère le **grade de docteur**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 21 août 2015

<i>Le titulaire</i>	<i>Le Président</i>	<i>Le Recteur d'Académie, Chancelier des universités</i>
	Pierre PPPPPPPPPPP	Hortense RRRRRRRRRR
N°	Pierre PPPPPPPPPPP	Hortense RRRRRRRRRR
/2015201300065		



5.3. PRESENTATION DE LA MAQUETTE DE DOCTORAT EN PARTENARIAT INTERNATIONAL (E9)

5.3.1. Doctorat délivré par l'établissement de référence n'étant pas membre d'une COMUE en partenariat international et avec un autre ministère.

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche <Autre(s) Ministère(s)>

-<ETABLISSEMENT DE RÉFÉRENCE : NOM OFFICIEL->
DOCTORAT
délivré en partenariat international avec l'Universidad Autonoma de Madrid ESPAGNE

SPECIMEN

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.612-7, L.613-1, D.613-3 et D.613-6 ;
Vu le code de la recherche, notamment son article L.412-1 ;
Vu les textes réglementaires autorisant l'établissement d'enseignement supérieur étranger à délivrer le diplôme ;
Vu les textes autorisant l'Universidad Autonoma de Madrid ESPAGNE à délivrer des diplômes de niveau doctorat dans le cadre de l'Espace Européen de l'Enseignement supérieur ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme CATERINA FRANCOIS BRUN, née le 21 juillet 1986 à TURIN (ITALIE) en vue de son inscription en doctorat ;
Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressée a soutenu le 10 juillet 2015 une thèse portant sur le sujet suivant : Modification rationnelle de sites actifs à la surface de catalyseurs hétérogènes de polymérisation de l'éthylène préparée au sein de l'école doctorale <Nom de l'école doctorale : exemple Ecole Doctorale de Chimie de <ville>>, devant un jury présidé par Prénom2 NOM_PERSONNEL2, Professeur des universités et composé de Prénom1 NOM_PERSONNEL1, Chargé de recherche – CNRS, Prénom3 NOM_PERSONNEL3, Professeur, Prénom4 NOM_PERSONNEL4, Professeur, Prénom5 NOM_PERSONNEL5, Professeur, Prénom6 NOM_PERSONNEL6, Professeur ;
Vu la délibération du jury :

Le diplôme de **DOCTORAT** en <Discipline de la thèse : exemple CATALYSE-SPECTROSCOPIE-POLYMERISATION> est délivré à Mme CATERINA FRANCOIS BRUN

au titre de l'année universitaire 2015-2016
et confère le **grade de docteur**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 21 août 2015

<i>Le titulaire</i>	<i>Le Président</i>	<i>Signature de (ou des) autorité(s) compétente(s) du ministère</i>	
	<i>Pierre PXXXXXXXXXX</i>		<i>Le Recteur d'Académie, Chancelier des universités Hortense XXXXXXXXXXXX</i>
N° /2015201300538	Pierre PXXXXXXXXXX		Hortense RRRRRRRRRR



6. Modèle de HDR (Habilitation à diriger les recherches) (Modèle H du ministère) ↔ H1

6.1. PARAMETRAGE

6.1.1. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> DECRETS ET ARRETES]

Dans la table des **décrets et arrêtés** du référentiel, le visa suivant doit être créé s'il n'existe pas déjà.

N° ordre	LIBELLE	TYPE
1	le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D. 613-6	

6.1.2. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> PREFIXE INTITULE]

Dans la table des préfixes du référentiel, le préfixe correspondant au libellé suivant doit être créé s'il n'existe pas déjà. Le préfixe ci-dessous est donné à titre d'illustration.

Préfixe	Libellé	Article	Préposition	Genre
HDR_H1	Habilitation à Diriger des Recherches	l'	à l'	F

6.1.3. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> VERSION DE MODELE DE DIPLOME]

Dans la table des **versions de modèle de diplôme**, la version de modèle **H1/1** doit être créée en utilisant le visa créé précédemment (cf 6.1.1). En mode création, la liste de valeurs [F9] présente l'ensemble des modèles, dont le nouveau modèle H1.

N°	Décret	Libellé	Type
1	103	le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D. 613-6	



À chaque modèle peuvent être associés des numéros de version différents, de façon à gérer des énoncés de décrets et d'arrêtés différents pour un même modèle.



6.1.4. [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS > DIPLOME > VERSION DE DIPLOME > PARAMETRAGE > MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME]

Modèle de la version de diplôme

Période de validité de [] à []

Modèle : [H1] 1 [H.D.R. (Circulaire N°2015-0012 du 24-3-2015) : H] En service

1 Préfixe 1 :	HDR_H1	Intitulé 1 :	en <libellé de la discipline>
Préfixe 2 :		Intitulé 2 :	
Préfixe 3 :		Intitulé 3 :	
Préfixe 4 :		Intitulé 4 :	
Préfixe 5 :		Intitulé 5 :	

Titre 1 : Habilitation à Diriger des Recherches

Titre 2 : []

Commentaire : [] Edition Mention 5

Délivré par l'établissement de référence Edition Parcours type

Délivré par une COMUE

Délivré par un établissement de référence membre d'une COMUE

Accepter Annuler

Vous devez paramétrer l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** comme précisé ci-dessous (le paramétrage est décrit dans l'ordre de saisie de l'écran Apogée, et non dans l'ordre d'édition du parchemin) :

1 Pour éditer, dans le **corps du parchemin**, le **nom du diplôme** et la **discipline scientifique** :

- Renseigner le **préfixe** et l'**intitulé** suivants :
 - **Préfixe 1** (obligatoire) : correspond au **nom du diplôme**
 - **Intitulé 1** : correspond à la **discipline**, à faire précéder de la mention « en »

*Si la **discipline** (correspondant aux disciplines SISE 41% et 42%) est renseignée dans le domaine **THESES-HDR-DRT**, elle remplace l'intitulé 1 figurant dans l'écran "**MODELE DE VERSION DE DIPLOME**" de la Structure des enseignements comme c'est le cas actuellement pour les modèles E7.*



*Si la **discipline** (correspondant aux disciplines SISE 41% et 42%) n'est pas renseignée dans le domaine **THESES-HDR-DRT**, il faut renseigner l'intitulé 1 si vous souhaitez que la discipline scientifique soit éditée sur le diplôme*

2 Pour éditer les **en-têtes**:

- Le **Titre 1** s'initialise avec le libellé du préfixe 1 et sert à éditer le **nom du diplôme** en en-tête du parchemin. Si le préfixe 1 n'a pas été saisi dans cet écran (1), vous devez le récupérer en utilisant la liste de valeurs [F9].



- Pour éditer le **nom de l'établissement** par lequel le parchemin est délivré, vous devez sélectionner l'une des trois options suivantes :
 - « **Délivré par l'établissement de référence** » : le nom officiel de l'établissement « habilité/accrédité » dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> **DIPLOME**] sera édité en en-tête.
 - « **Délivré par une COMUE** » : le nom officiel de la COMUE saisie dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> **VERSION DE DIPLOME**] sera édité en en-tête.
→ Vérifier que le code COMUE a bien été renseigné sur la VDI.
 - « **Délivré par l'établissement de référence membre d'une COMUE** » : le nom officiel de l'établissement « habilité/accrédité » dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> **DIPLOME**], suivi de « **Membre de** + article et nom officiel de la COMUE » sera édité en en-tête.
→ Vérifier que le code COMUE a bien été renseigné sur la VDI.

5 Pour éditer la **mention honorifique** :

- Cocher « **Edition Mention** ».



6.2. PRESENTATION DE LA MAQUETTE DE L'HABILITATION A DIRIGER LES RECHERCHES (H1)

MODÈLE H – HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Autre(s) ministère(s) (le cas échéant)

ÉTABLISSEMENT(S) D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (dénomination officielle) HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D. 613-6 ;

Vu les pièces justificatives produites par M....., né(e) leà.....en vue de son inscription pour le diplôme d'habilitation à diriger des recherches ;

Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressé(e) a présenté ses travaux le (date de la présentation) devant un jury présidé par (nom et titre du président) et composé de (noms et titres des membres du jury) ;

Vu la délibération du jury :

Le diplôme d'**HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES** en (discipline)
est délivré à (Mme ou M.) (prénom, NOM patronymique)
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le (date)

Le titulaire

Signature du chef d'établissement
(ou des chefs d'établissement,
le cas échéant)

Signature de (ou des) autorité (s) compétente (s)
du ministère (le cas échéant)

Le recteur d'académie,
chancelier des universités

Numéro du diplôme



6.2.1. Habilitation à Diriger des Recherches délivrée par l'établissement de référence n'étant pas membre d'une COMUE.

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

<ETABLISSEMENT DE RÉFÉRENCE : NOM OFFICIEL>
HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES

SPECIMEN

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D. 613-6 ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme FLORENCE DUBOIS GAUTIER, née le 23 novembre 1967 à MONTPELLIER (08) en vue de son inscription pour le diplôme d'habilitation à diriger des recherches ;
Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressée a présenté ses travaux le 16 juillet 2014 devant un jury présidé par Prénom1 NOM_PERSONNEL1, Prof des univ prat hospitalier et composé de Prénom2 NOM_PERSONNEL2, Maître de conf des univ prat hospitalier, Prénom3 NOM_PERSONNEL3, Prof des univ prat hospitalier, Prénom4 NOM_PERSONNEL4, Prof des univ prat hospitalier, Prénom5 NOM_PERSONNEL5, Praticien hospitalier ;
Vu la délibération du jury ;

Le diplôme d'**HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES** en <Discipline des travaux : exemple ECOLOGIE MICROBIENNE> est délivré à Mme FLORENCE DUBOIS GAUTIER pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 21 août 2015

Le titulaire
N° /2015201301034

Le Président
Pierre P P P P P P P P P P P P

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*
Hortense
R R R R R R R R R R R R
Hortense R R R R R R R R R R R R



7. Modèle de diplôme d'ingénieur délivré par un EPSCP (Modèle L du ministère) ↔ D2

L'édition du diplôme s'effectue sur un papier sécurisé vierge de toute information (pas de recteur, ni de titulaire pré-imprimé comme pour les autres diplômes nationaux).

7.1. PARAMETRAGE

7.1.1. [REFERENTIEL > ENSEIGNEMENT > DIPLOME > DECRETS ET ARRETES]

Dans la table des **décrets et arrêtés** du référentiel, le visa suivant doit être créé s'il n'existe pas déjà.

N° ordre	LIBELLE	TYPE
1	le code de l'éducation, notamment ses articles L. 642-1, D. 612-34, D. 613-3 et D. 642-1	

7.1.2. [REFERENTIEL > ENSEIGNEMENT > DIPLOME > PREFIXE INTITULE]

La dénomination du Diplôme d'ingénieur a été modifiée.

Cas d'un diplôme délivré par un EPSCP :

*Le diplôme d'ingénieur de l'école polytechnique universitaire de l'université
XXXXXXXXX spécialité <libellé de la spécialité> »*

devient :

*« Le **titre d'ingénieur diplômé** de l'école polytechnique universitaire de l'université
XXXXXXXXX spécialité <libellé de la spécialité> ».*



Dans la table des préfixes du référentiel, le préfixe correspondant au libellé suivant doit être créé s'il n'existe pas déjà. Le préfixe **TITRE_ING_CMP** en saisissant le nom de la composante interne dans le libellé du préfixe ci-dessous est donné à titre d'illustration.

Préfixe	Libellé	Article	Préposition	Genre
TITRE_ING_CMP	Titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique Universitaire	le	au	M

7.1.3. [REFERENTIEL > ENSEIGNEMENT > DIPLOME > VERSION DE MODELE DE DIPLOME]

Dans la table des **versions de modèle de diplôme**, la version de modèle **D2/1** doit être créée en utilisant le visa créé précédemment (cf 7.1.1). En mode création, la liste de valeurs [F9] présente l'ensemble des modèles, dont le nouveau modèle D2.

N°	Décret	Libellé	Type
1	104	le code de l'éducation, notamment ses articles L.642-1, D.612-34, D.613-3 et D.642-1	



À chaque modèle peuvent être associés des numéros de version différents, de façon à gérer des énoncés de décrets et d'arrêtés différents pour un même modèle.

7.1.4. [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME> PARAMETRAGE> MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME]

Modèle de la version de diplôme

Période de validité de [] à []

Modèle : D2 1 Ingénieur (Cirulaire N°2015-0012 du 24-3-2015) : K et L En service

1 Préfixe 1 : TITRE_ING_CMP Intitulé 1 : de l'Université XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Préfixe 2 : SPECIALITE Intitulé 2 : <libellé de la spécialité>

Préfixe 3 : Intitulé 3 :

Préfixe 4 : Intitulé 4 :

Préfixe 5 : Intitulé 5 :

Composante du diplôme : POLYTECH

Date partenariat : []

Titre 1 : Titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique Universitaire

Titre 2 : de l'Université XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Commentaire : Edition Mention 5

2

Delivré par l'établissement de référence Relatif à l'habilitation Edition Parcours type

Délivré par une COMUE Relatif à l'accréditation

Délivré par un établissement de référence membre d'une COMUE

3

Accepter Annuler

Vous devez paramétrer l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** comme précisé ci-dessous :

Les **préfixe 1** et **intitulé 1** sont à mettre en cohérence avec l'**intitulé 1** du diplôme **SISE** référencé dans la VDI (cf. écran "**DIPLOME SISE**" du Référentiel).



Exemple : Code diplôme SISE : 6000697

Intitulé 1 du diplôme SISE : **INGENIEUR DIPLOME DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE LYON 1**

1 Pour éditer, dans le **corps du parchemin**, le **nom du diplôme** et la **spécialité** :

- Renseigner les **préfixes** et **intitulés suivants** :
 - **Préfixe 1** (obligatoire) : correspond au **nom du diplôme**
 - **Intitulé 1** correspond au nom de l'établissement précédé de la mention « de »
 - **Préfixe 2** : correspond à la **spécialité**
 - **Intitulé 2** : correspond au nom de la **spécialité**



2 Pour éditer les **en-têtes**:



*Pour les diplômes d'ingénieur, le nom du diplôme figurant en en-tête n'est pas paramétrable et sera toujours « **DIPLÔME D'INGENIEUR** » suivi, à la ligne, de la mention « **GRADE DE MASTER** ».
Les **Titre 1** et **Titre 2** ne sont pas utilisés.*

- Pour éditer le **nom de l'établissement** par lequel le parchemin est délivré, vous devez sélectionner l'une des trois options suivantes :
 - « **Délivré par l'établissement de référence** » : le nom officiel de l'établissement « habilité/accrédité » dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> **DIPLOME**] sera édité en en-tête.
 - « **Délivré par une COMUE** » : le nom officiel de la COMUE saisie dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> **VERSION DE DIPLOME**] sera édité en en-tête.
→ Vérifier que le code COMUE a bien été renseigné sur la VDI.
 - « **Délivré par l'établissement de référence membre d'une COMUE** » : le nom officiel de l'établissement « habilité/accrédité » dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> **DIPLOME**], suivi de « **Membre de** + article et nom officiel de la COMUE » sera édité en en-tête.
→ Vérifier que le code COMUE a bien été renseigné sur la VDI.

3 Pour éditer les **visas relatifs à l'habilitation/accréditation** :

- Sélectionner le radio bouton « **Relatif à l'accréditation** » pour éditer les visas relatifs à l'accréditation.
- Sélectionne le radio bouton « **Relatif à l'habilitation** » pour éditer les visas relatifs à l'habilitation.

5 Pour éditer la **mention honorifique** :

- Cocher « **Edition Mention** ».

Autres données à vérifier : date d'arrêté

Dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME> **PARAMETRAGE DES MODELES ET HABILITATIONS**], la **date d'arrêté** correspondant à votre arrêté d'habilitation ou d'accréditation doit **obligatoirement** être **renseignée**.

En cas d'habilitation/accréditation conjointe, il faut ajouter, pour chaque établissement partenaire, la date d'arrêté correspondante dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME> PARAMETRAGE> **HABILITATIONS CONJOINTES**].



7.2. PRESENTATION DE LA MAQUETTE DU DIPLOME D'INGENIEUR DELIVRE PAR UN EPSCP (AVEC MENTION DE LA COMPOSANTE INTERNE) (D2)

MODÈLE L - Diplôme d'ingénieur et mention de la composante interne d'un établissement

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE			
Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche			
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (dénomination officielle)			
NOM DE LA COMPOSANTE INTERNE			
DIPLÔME D'INGÉNIEUR			
GRADE DE MASTER			
<p>Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 642-1, D. 612-34, D. 613-3 et D. 642-1 ; Vu l'arrêté du relatif à l'accréditation de (établissement) l'habilitant à délivrer le titre d'ingénieur diplômé de de.....;</p>			
<p>Vu le(s) procès-verbal (verbaux) du jury attestant que (Prénom /NOM patronymique) né(e) le à a satisfait à l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance du diplôme d'ingénieur,</p>			
<p>Le titre d'ingénieur diplômé de de..... est délivré, au titre de l'année universitaire/....., à Mme ou M.... (Prénom, NOM patronymique) à qui est conféré le grade de master</p>			
			<i>Fait le.....</i>
Le titulaire,	Le Directeur	Le chef d'établissement (Président, ou directeur, ou directeur général),	Le recteur d'académie, chancelier des universités,
N° d'enregistrement :			



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

<ETABLISSEMENT DE RÉFÉRENCE : NOM OFFICIEL>
ECOLE POLYTECHNIQUE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
DIPLÔME D'INGÉNIEUR
GRADE DE MASTER

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.642-1, D.612-34, D.613-3 et D.642-1 ;
Vu l'arrêté du 15 janvier 2015 relatif à l'accréditation de l'<Etablissement de référence : Nom officiel> l'habilitant à délivrer le Titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique Universitaire de <l'Université XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX> spécialité <libellé de la spécialité> ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que M. VALENTIN DURAND né le 5 avril 1989 à MONTPELLIER (0) a satisfait à l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance du diplôme d'ingénieur ;

Le **Titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique Universitaire** de <l'Université XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX>, spécialité <libellé de la spécialité> est délivré, au titre de l'année universitaire 201-201 à M. VALENTIN DURAND à qui est conféré le **grade de master**.

Fait le 25 août 2015

Le titulaire

Le Directeur de POLYTECH

Le Président

La Rectrice d'Académie,
Chancelière des universités

Pierre PFFFFFFFFF

Hortense
RRRRRRRRRR

/2015201202762

Pascal FFFFFFFFFF

Pierre PFFFFFFFFF

Hortense RRRRRRRRRR



8. Modèle de diplôme d'ingénieur délivré par un EPA (Modèle K du ministère)

↔ D2

L'édition du diplôme s'effectue sur un papier sécurisé vierge de toute information (pas de recteur, ni de titulaire pré-imprimé comme pour les autres diplômes nationaux).

8.1. PARAMETRAGE

8.1.1. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> DECRETS ET ARRETES]

Dans la table des **décrets et arrêtés** du référentiel, le visa suivant doit être créé s'il n'existe pas déjà.

N° ordre	LIBELLE	TYPE
1	le code de l'éducation, notamment ses articles L. 642-1, D. 612-34, D. 613-3 et D. 642-1	

8.1.2. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> PREFIXE INTITULE]

La dénomination du Diplôme d'ingénieur a été modifiée.
Cas d'un diplôme délivré par un EPA (école d'ingénieurs autonome)
Le diplôme d'ingénieur de <nom de l'école/institut XXXXXXXXX> spécialité <libellé de la spécialité> »
devient :
« Le titre d'ingénieur diplômé de <nom de l'école/institut XXXXXXXXX> spécialité <libellé de la spécialité> ».

Dans la table des préfixes du référentiel, le préfixe correspondant au libellé suivant doit être créé s'il n'existe pas déjà. Le préfixe **TITRE_ING_ETB** en saisissant le nom de l'établissement dans le libellé du préfixe est donné à titre d'illustration.

Préfixe	Libellé	Article	Préposition	Genre
TITRE_ING_ETB	Titre d'ingénieur diplômé de <Ecole/Institut XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX>	le	au	M

8.1.3. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> VERSION DE MODELE DE DIPLOME]

Dans la table des **versions de modèle de diplôme**, la version de modèle **D2/1** doit être créée en utilisant le visa créé précédemment (cf 8.1.1). En mode création, la liste de valeurs [F9] présente l'ensemble des modèles, dont le nouveau modèle D2.

N°	Décret	Libellé	Type
1	104	le code de l'éducation, notamment ses articles L.642-1, D.612-34, D.613-3 et D.642-1	



À chaque modèle peuvent être associés des numéros de version différents, de façon à gérer des énoncés de décrets et d'arrêtés différents pour un même modèle.

8.1.4. [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS > DIPLOME > VERSION DE DIPLOME > PARAMETRAGE > MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME]

Modèle de la version de diplôme

Période de validité de [] à []

Modèle : D2 1 Ingénieur (Cirulaire N°2015-0012 du 24-3-2015) : K et L En service

1 Préfixe 1 : TITRE_ING_ETB Intitulé 1 : []

Préfixe 2 : SPECIALITE Intitulé 2 : <libellé de la spécialité>

Préfixe 3 : [] Intitulé 3 : []

Préfixe 4 : [] Intitulé 4 : []

Préfixe 5 : [] Intitulé 5 : []

Composante du diplôme : [] []

Date partenariat : []

Titre 1 : Titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole/Institut XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Titre 2 : []

Commentaire : [] Edition Mention 5

2

Délivré par l'établissement de référence Délivré par une COMUE Délivré par un établissement de référence membre d'une COMUE

3 Relatif à l'habilitation Relatif à l'accréditation

Edition Parcours type

Accepter Annuler

Vous devez paramétrer l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** comme précisé ci-dessous :



Les **préfixe 1** et **intitulé 1** sont à mettre en cohérence avec l'**intitulé 1 du diplôme SISE** référencé dans la VDI (cf. écran "**DIPLOME SISE**" du Référentiel).

Exemple : Code diplôme SISE : 6000207

Intitulé 1 du diplôme SISE : INGENIEUR DIPLOME DE L'ECOLE NATIONALE D'INGENIEURS DE BREST

1 Pour éditer, dans le **corps du parchemin**, le **nom du diplôme** et la **spécialité** :

- Renseigner les **préfixes** et **intitulés suivants** :
 - **Préfixe 1** (obligatoire) : correspond au **nom du diplôme**
 - **Préfixe 2** : correspond à la **spécialité**
 - **Intitulé 2** : correspond au nom de la **spécialité**



2 Pour éditer les **en-têtes**:



*Pour les diplômes d'ingénieur, le nom du diplôme figurant en en-tête n'est pas paramétrable et sera toujours « **DIPLÔME D'INGENIEUR** » suivi, à la ligne, de la mention « **GRADE DE MASTER** ».*

*Les **Titre 1** et **Titre 2** ne sont pas utilisés.*

- Pour éditer le **nom de l'établissement** par lequel le parchemin est délivré, vous devez sélectionner l'une des trois options suivantes :
 - « **Délivré par l'établissement de référence** » : le nom officiel de l'établissement « habilité/accrédité » dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> **DIPLOME**] sera édité en en-tête.
 - « **Délivré par une COMUE** » : le nom officiel de la COMUE saisie dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> **VERSION DE DIPLOME**] sera édité en en-tête.
→ Vérifier que le code COMUE a bien été renseigné sur la VDI.
 - « **Délivré par l'établissement de référence membre d'une COMUE** » : le nom officiel de l'établissement « habilité/accrédité » dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> **DIPLOME**], suivi de « **Membre de** + article et nom officiel de la COMUE » sera édité en en-tête.
→ Vérifier que le code COMUE a bien été renseigné sur la VDI.

3 Pour éditer les **visas relatifs à l'habilitation/accréditation** :

- Sélectionner le radio bouton « **Relatif à l'accréditation** » pour éditer les visas relatifs à l'accréditation.
- Sélectionne le radio bouton « **Relatif à l'habilitation** » pour éditer les visas relatifs à l'habilitation.

5 Pour éditer la **mention honorifique** :

- Cocher « **Edition Mention** ».

Autres données à vérifier : date d'arrêté

Dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME> **PARAMETRAGE DES MODELES ET HABILITATIONS**], la **date d'arrêté** correspondant à votre arrêté d'habilitation ou d'accréditation doit **obligatoirement** être **renseignée**.

En cas d'habilitation/accréditation conjointe, il faut ajouter, pour chaque établissement partenaire, la date d'arrêté correspondante dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME> PARAMETRAGE> **HABILITATIONS CONJOINTES**].



8.2. PRESENTATION DE LA MAQUETTE DU DIPLOME D'INGENIEUR DELIVRE PAR UN EPA (D2)

MODÈLE K – Diplôme d'ingénieur

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE		
Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche		
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (dénomination officielle)		
DIPLÔME D'INGÉNIEUR GRADE DE MASTER		
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 642-1, D. 612-34, D. 613-3 et D. 642-1 ; Vu l'arrêté du relatif à l'accréditation de (établissement) l'habilitant à délivrer le titre d'ingénieur diplômé..... ; Vu le(s) procès-verbal (verbaux) du jury attestant que (Prénom /NOM patronymique) né(e) le à a satisfait à l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance du diplôme d'ingénieur		
Le titre d'ingénieur diplômé de		
est délivré, au titre de l'année universitaire/....., à Mme ou M.... (Prénom, NOM patronymique) à qui est conféré le grade de master .		
		<i>Fait le.....</i>
Le titulaire,	Le chef d'établissement (Président, ou directeur, ou directeur général),	Le recteur d'académie, chancelier des universités,
N° d'enregistrement :		



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
<INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE <VILLE> : NOM OFFICIEL>
DIPLÔME D'INGÉNIEUR
GRADE DE MASTER

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.642-1, D.612-34, D.613-3 et D.642-1 ;
Vu l'arrêté du 15 janvier 2015 relatif à l'accréditation de l'<Institut National des Sciences Appliquées de <Ville> : Nom officiel> l'habilitant à délivrer le titre d'ingénieur diplômé de l'INSA de <Ville> spécialité <libellé de la spécialité> ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que Mme FLAVIE ANDRE BLANCHARD née le 24 janvier 1991 à MONTPELLIER (0) a satisfait à l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance du diplôme d'ingénieur ;

Le titre d'ingénieur diplômé de l'INSA de <Ville>, spécialité <libellé de la spécialité>
est délivré, au titre de l'année universitaire 201-201 à Mme FLAVIE ANDRE BLANCHARD
à qui est conféré le **grade de master**.

Fait le 25 août 2015

Le titulaire

La Directrice de l'INSA de <Ville>

*La Rectrice d'Académie,
Chancelière des universités*

Hortense

RRRRRRRRR

Marie LLLLLLL

Hortense RRRRRRRRR

/2015201202840



9. Modèle de diplôme de santé et formations paramédicales (sans attribution de grade) (Modèles R, T et S du ministère) ⇔ S1

Les diplômes concernés sont :

- DIPLOME DE FIN DE DEUXIEME CYCLE D'ETUDES (**DFDCE**)
- DIPLOME D'ETUDES SPECIALISEES COMPLEMENTAIRES (**DESC**)
- AUTRES DIPLOMES DE SANTE

9.1. PARAMETRAGE

9.1.1. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> DECRETS ET ARRETES]

Dans la table des **décrets et arrêtés** du référentiel, le visa suivant doit être créé s'il n'existe pas déjà.

N° ordre	LIBELLE	TYPE
1	le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D.613-7	

9.1.2. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> PREFIXE INTITULE]

DIPLOME DE FIN DE DEUXIEME CYCLE D'ETUDES (DFDCE)

Dans la table des préfixes du référentiel, les préfixes correspondant à chaque filière de diplôme de fin de deuxième cycle doivent être créés s'ils n'existent déjà. Les préfixes ci-dessous sont donnés à titre d'illustration.

Préfixe	Libellé	Article	Préposition	Genre
DFDCE_ME	Diplôme de fin de deuxième cycle des études médicales	le	au	M
DFDCE_OD	Diplôme de fin de deuxième cycle des études d'odontologie	le	au	M
DFDCE_PH	Diplôme de fin de deuxième cycle des études pharmaceutiques	le	au	M

DIPLOME D'ETUDES SPECIALISEES COMPLEMENTAIRES (DESC)

Dans la table des préfixes du référentiel, le préfixe correspondant au libellé suivant doit être créé s'il n'existe pas déjà. Le préfixe ci-dessous est donné à titre d'illustration.

Préfixe	Libellé	Article	Préposition	Genre
D.E.S.C.	Diplôme d'Etudes Spécialisées Complémentaires	le	au	M

AUTRES DIPLOMES DE SANTE :

Se référer aux textes réglementaires des diplômes relevant du modèle S de la circulaire pour la création des libellés des préfixes dans la table des préfixes du référentiel.

9.1.3. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> VERSION DE MODELE DE DIPLOME]

Dans la table des **versions de modèle de diplôme**, la version de modèle **S1/1** doit être créée en utilisant le visa créé précédemment (cf 9.1.1). En mode création, la liste de valeurs [F9] présente l'ensemble des modèles, dont le nouveau modèle S1.



Cette version de modèle **S1/1** peut servir à la fois au **DFDCE**, **DESC** et **autres diplômes de santé** puisque le visa est identique. Mais vous pouvez aussi créer une version par type de diplôme en fonction de votre organisation.

N°	Décret	Libellé	Type
1	106	le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et D.613-7	



À chaque modèle peuvent être associés des numéros de version différents, de façon à gérer des énoncés de décrets et d'arrêtés différents pour un même modèle.

9.1.4. [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS > DIPLOME > VERSION DE DIPLOME > PARAMETRAGE > MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME]

a. DFDCE : Diplôme de fin de deuxième cycle des études médicales

Modèle : S1 1 Santé sans Grade (Cirulaire N°2015-0012 du 24-3-2015) R=>T En service

1

2

3

5

Titre 1 : Diplôme de fin de deuxième cycle des études médicales

Titre 2 :

Commentaire :

Edition Mention

Delivré par l'établissement de référence

Delivré par une COMUE

Delivré par un établissement de référence membre d'une COMUE

Relatif à l'habilitation

Relatif à l'accréditation

Edition Parcours type

Accepter Annuler



b. DESC : Diplôme d'études spécialisées complémentaires

Modèle de la version de diplôme

Période de validité de [] à []

Modèle : S1 1 Santé sans grade (Cirulaire N°2015-0012 du 24-3-15) : R S T En service

1

Préfixe 1 :	D.E.S.C.	Intitulé 1 :	de <nom de la spécialité>
Préfixe 2 :		Intitulé 2 :	
Préfixe 3 :		Intitulé 3 :	
Préfixe 4 :		Intitulé 4 :	
Préfixe 5 :		Intitulé 5 :	

Titre 1 : Diplôme d'Etudes Spécialisées Complémentaires

Titre 2 : de <nom de la spécialité>

Commentaire : Edition Mention 5

2

Délivré par l'établissement de référence

Délivré par une COMUE

Délivré par un établissement de référence membre d'une COMUE

3

Relatif à l'habilitation

Relatif à l'accréditation

Edition Parcours type

Accepter Annuler

Vous devez paramétrer l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** comme précisé ci-dessous (le paramétrage est décrit dans l'ordre de saisie de l'écran Apogée, et non dans l'ordre d'édition du parchemin) :

- 1 Pour éditer, dans le **corps du parchemin**, le **nom du diplôme** et la **spécialité** :
 - Renseigner le **préfixe** et l'**intitulé suivants** :
 - **Préfixe 1** (obligatoire) : correspond au **nom du diplôme**
 - Pour le **DESC (Diplôme d'études spécialisées complémentaires)**, il faut saisir l'**intitulé 1** correspondant au **nom de la spécialité** précédé de la mention « de » (liste des DESC : [arrêté du 22 septembre 2004](#)).
- 2 Pour éditer les **en-têtes**, vous devez paramétrer l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** comme précisé ci-dessous :
 - Le **Titre 1** s'initialise avec le libellé du préfixe 1 et sert à éditer le **nom du diplôme** en en-tête du parchemin. Si le préfixe 1 n'a pas été saisi dans cet écran (1), vous devez le récupérer en utilisant la liste de valeurs [F9].
 - Pour le **DESC (Diplôme d'études spécialisées complémentaires)**, il faut saisir le **Titre 2**, par copier/coller de l'intitulé 1, afin que la spécialité du DESC figure en en-tête du parchemin.
 - Pour éditer le **nom de l'établissement** par lequel le parchemin est délivré, vous devez sélectionner l'une des trois options suivantes :
 - « **Délivré par l'établissement de référence** » : le nom officiel de l'établissement « habilité/accrédité » dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> DIPLOME] sera édité en en-tête.
 - « **Délivré par une COMUE** » : le nom officiel de la COMUE saisie dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME]) sera édité en en-tête.
→ Vérifier que le code COMUE a bien été renseigné sur la VDI.



- « **Délivré par l'établissement de référence membre d'une COMUE** » : le nom officiel de l'établissement « habilité/accrédité » dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> DIPLOME], suivi de « **Membre de** + article et nom officiel de la COMUE » sera édité en en-tête.
→ Vérifier que le code COMUE a bien été renseigné sur la VDI.

3 Pour éditer les **visas relatifs à l'habilitation/accréditation** :

- Sélectionner le radio bouton « **Relatif à l'accréditation** » pour éditer les visas relatifs à l'accréditation.
- Sélectionne le radio bouton « **Relatif à l'habilitation** » pour éditer les visas relatifs à l'habilitation.

5 Pour éditer la **mention honorifique** :

- Cocher « **Edition Mention** ».

Autres données à vérifier :

- **date d'arrêté**

Dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME> PARAMETRAGE DES MODELES ET HABILITATIONS], la **date d'arrêté** correspondant à votre arrêté d'habilitation ou d'accréditation doit **obligatoirement** être **renseignée**.

- **date de validation des diplômes de santé**

Dans l'écran [RESULTAT> DELIBERATION> SAISIE LA DATE DE VALIDATION DES DIPLOMES DE SANTE], la **date de validation des diplômes de santé** doit **obligatoirement** être **initialisée**.



9.2. PRESENTATION DE LA MAQUETTE DU DIPLOME DE FIN DE DEUXIEME CYCLE D'ETUDES (DFDCE) (S1)

MODÈLE R - Filières de santé les formations paramédicales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement
supérieur et de la recherche

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (dénomination officielle)

DIPLOME DE FIN DE DEUXIÈME CYCLE DES ÉTUDES.....

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D.613-7;

Vu l'arrêté du relatif à l'accréditation de (établissement).....l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par (Mme ou M) (prénom, NOM patronymique)....., né(e) le à....., en vue de son inscription au diplôme de fin de deuxième cycle des études ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé(e) a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévus par des textes réglementaires ;

le **DIPLOME DE FIN DE DEUXIÈME CYCLE DES ÉTUDES.....**,

est délivré à (Mme ou M.)(prénom, NOM patronymique).....

au titre de l'année universitaire

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à ..., le ...

Le titulaire

Signature du chef d'établissement (ou des chefs d'établissement, le
cas échéant)

Le recteur d'académie,
chancelier des universités

Numérotation du Diplôme



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

<Etablissement de référence : Nom officiel>
DIPLOME DE FIN DE DEUXIEME CYCLE DES ETUDES MEDICALES

SPECIMEN

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et D.613-7 ;
- Vu l'arrêté du 15 janvier 2015 relatif à l'habilitation de l'<Etablissement de référence : Nom officiel> à délivrer des diplômes nationaux ;
- Vu les pièces justificatives produites par Mme JULIETTE DUMAS, née le 9 mars 1990 à MONTPELLIER (0) en vue de son inscription au Diplôme de fin de deuxième cycle des études médicales ;
- Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires ;

Le DIPLOME DE FIN DE DEUXIEME CYCLE DES ETUDES MEDICALES

est délivré à Mme JULIETTE DUMAS

au titre de l'année universitaire 2011-2012
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 25 août 2015

Le titulaire

Le Président

Pierre P P P P P P P P P P P P

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*

Hortense

R R R R R R R R R R

N°

Pierre P P P P P P P P P P P P

Hortense R R R R R R R R R R

/2015201201516



9.3. PRESENTATION DE LA MAQUETTE DU DIPLOME D'ETUDES SPECIALISEES COMPLEMENTAIRES (S1)

MODÈLE T| - Filières de santé et formations paramédicales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement
supérieur et de la recherche

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (dénomination officielle)

DIPLOME D'ÉTUDES SPÉCIALISÉES COMPLÉMENTAIRES..... (suivi de la dénomination nationale du diplôme)

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D.613-7 ;

Vu l'arrêté du relatif à l'accréditation de (établissement).....l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par (Mme ou M.) (prénom, NOM patronymique....., né(e) le à....., en vue de son inscription au diplôme d'études spécialisées complémentaires ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé(e) a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévus par des textes réglementaires ;

le **DIPLOME D'ETUDES SPECIALISEES COMPLEMENTAIRES**,

est délivré à (Mme ou M.) (prénom, NOM patronymique).....

au titre de l'année universitaire,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à, le ...

Le titulaire

Signature du chef d'établissement (ou des chefs d'établissement, le
cas échéant)

Le recteur d'académie,
chancelier des universités

Numérotation du Diplôme



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

L'ÉTABLISSEMENT DE RÉFÉRENCE : NOM OFFICIEL >
DIPLÔME D'ÉTUDES SPÉCIALISÉES COMPLÉMENTAIRES DE <NOM DE LA SPÉCIALITÉ : EXEMPLE RADIOPHARMACIE ET RADIOBIOLOGIE>

SPECIMEN

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et D.613-7 ;
Vu l'arrêté du 15 janvier 2015 relatif à l'accréditation de l'«Établissement de référence : Nom officiel» l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme CHLOE LAURENT MEYER, née le 2 janvier 1984 à MONTPELLIER (0) en vue de son inscription au Diplôme d'Études Spécialisées Complémentaires de «Nom de la spécialité : exemple Radiopharmacie et Radiobiologie» ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires ;

Le DIPLÔME D'ÉTUDES SPÉCIALISÉES COMPLÉMENTAIRES de «Nom de la spécialité : exemple Radiopharmacie et Radiobiologie»
est délivré à Mme CHLOE LAURENT MEYER

au titre de l'année universitaire 201-201 pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 25 août 2015

<p><i>Le titulaire</i></p> <p>N°</p> <p>/2015201209432</p>	<p><i>Le Président</i></p> <p>Pierre P P P P P P P P P P</p> <p>Pierre P P P P P P P P P P</p>	<p><i>Le Recteur d'Académie, Chancelier des universités</i></p> <p>Hortense</p> <p>RRRRRRRRRR</p> <p>Hortense RRRRRRRRRR</p>
--	--	--



9.4. PRESENTATION DE LA MAQUETTE DES AUTRES DIPLOMES DE SANTE (S1)

MODÈLE S - Filières de santé et formations paramédicales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement
supérieur et de la recherche
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (dénomination officielle)

NOM DU DIPLÔME

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D.613-7 ;

Vu l'arrêté du relatif à l'accréditation de (établissement).....l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par (Mme ou M.) (prénom, NOM patronymique)....., né(e) le à....., en vue de son inscription au (nom du diplôme)
..... ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé(e) a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévus par des textes réglementaires ;

le (NOM DU DIPLÔME)....,

est délivré à (Mme ou M.) (prénom, NOM patronymique).....

au titre de l'année universitaire

et confère le grade de(le cas échéant)

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à ..., le ...

Le titulaire

Signature du chef d'établissement (ou des chefs d'établissement, le cas échéant)

Le recteur d'académie,
chancelier des universités

Numérotation du Diplôme



10. Modèle de diplôme de santé et formations paramédicales (avec attribution du grade de licence) (Modèles Q et S du ministère) ↔ S2

Les diplômes concernés sont :

- DIPLOME DE FORMATION GENERALE EN SCIENCES [...] (DFGS)
- AUTRES DIPLOMES DE SANTE :
 - Selon évolutions réglementaires à venir (exemple : Certificat de capacité d'orthoptiste)

10.1. PARAMETRAGE

10.1.1. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> DECRETS ET ARRETES]

Dans la table des **décrets et arrêtés** du référentiel, les visas suivants doivent être créés s'ils n'existent pas déjà.

N° ordre	LIBELLE	TYPE	Diplôme
1	le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1, D.611-1 et suivants, D.613-1, D.613-7, D.613-11 et D.613-13		DFGS
1	le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D.613-7		Autres diplômes

10.1.2. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> PREFIXE INTITULE]

DIPLOME DE FORMATION GENERALE EN SCIENCES (DFGS)

Dans la table des préfixes du référentiel, les préfixes correspondant aux libellés suivants doivent être créés s'ils n'existent pas déjà. Les préfixes ci-dessous sont donnés à titre d'illustration.

Préfixe	Libellé	Article	Préposition	Genre
D.F.G.S.M.A.	Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques	le	au	M
D.F.G.S.M.E.	Diplôme de formation générale en sciences médicales	le	au	M
D.F.G.S.O.D.	Diplôme de formation générale en sciences odontologiques	le	au	M
D.F.G.S.P.H.	Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques	le	au	M

AUTRES DIPLOMES DE SANTE :

Pour les diplômes conférant le grade de licence, se référer aux textes réglementaires des diplômes relevant du modèle S de la circulaire pour la création des libellés des préfixes dans la table des préfixes du référentiel.

10.1.3. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> VERSION DE MODELE DE DIPLOME]

*Dans la mesure où pour le même modèle de diplôme Apogée, il existe **deux visas différents**, il faudra donc **créer deux versions de modèle de diplôme**.*

Dans la table des **versions de modèle de diplôme** :

- La version de modèle **S2/1** doit être créée en utilisant le visa créé précédemment (cf 10.1.1). En mode création, la liste de valeurs [F9] présente l'ensemble des modèles, dont le nouveau modèle S2.



Il doit être utilisé pour les Diplômes de Formation Générale en Sciences [...] (DFGS).

- La version de modèle **S2/2** doit être créée en utilisant le visa créé précédemment (cf 10.1.1). En mode création, la liste de valeurs [F9] présente l'ensemble des modèles, dont le nouveau modèle S2.

Il doit être utilisé pour les autres diplômes de santé conférant le grade de licence.

10.1.4. [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS > DIPLOME > VERSION DE DIPLOME > PARAMETRAGE > MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME]

a. DFGS : Diplôme de formation générale en sciences .../...

Vous devez paramétrer l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** comme précisé ci-dessous (le paramétrage est décrit dans l'ordre de saisie de l'écran Apogée, et non dans l'ordre d'édition du parchemin) :



- ❶ Pour éditer, dans le **corps du parchemin**, le **nom du diplôme** :
 - Renseigner le **préfixe suivant** :
 - **Préfixe 1** (obligatoire) : correspond au **nom du diplôme**

- ❷ Pour éditer les **en-têtes**:
 - Le **Titre 1** s’initialise avec le libellé du préfixe 1 et sert à éditer le **nom du diplôme** en en-tête du parchemin. Si le préfixe 1 n’a pas été saisi dans cet écran (❶), vous devez le récupérer en utilisant la liste de valeurs [F9].
 - Pour éditer le **nom de l’établissement** par lequel le parchemin est délivré, vous devez sélectionner l’une des trois options suivantes :
 - « **Délivré par l’établissement de référence** » : le nom officiel de l’établissement « habilité/accrédité » dans l’écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> DIPLOME] sera édité en en-tête.
 - « **Délivré par une COMUE** » : le nom officiel de la COMUE saisie dans l’écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME]) sera édité en en-tête.
→ Vérifier que le code COMUE a bien été renseigné sur la VDI.
 - « **Délivré par l’établissement de référence membre d’une COMUE** » : le nom officiel de l’établissement « habilité/accrédité » dans l’écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> DIPLOME], suivi de « **Membre de** + article et nom officiel de la COMUE » sera édité en en-tête.
→ Vérifier que le code COMUE a bien été renseigné sur la VDI.

- ❸ Pour éditer les **visas relatifs à l’habilitation/accréditation** :
 - Sélectionner le radio bouton « **Relatif à l’accréditation** » pour éditer les visas relatifs à l’accréditation.
 - Sélectionne le radio bouton « **Relatif à l’habilitation** » pour éditer les visas relatifs à l’habilitation.

- ❺ Pour éditer la **mention honorifique** :
 - Cocher « **Edition Mention** ».

Autres données à vérifier :

- **date d’arrêté**

Dans l’écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME> PARAMETRAGE DES MODELES ET HABILITATIONS], la **date d’arrêté** correspondant à votre arrêté d’habilitation ou d’accréditation doit **obligatoirement** être **renseignée**.

En cas d’habilitation/accréditation conjointe, il faut ajouter, pour chaque établissement partenaire, la date d’arrêté correspondante dans l’écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME> PARAMETRAGE> HABILITATIONS CONJOINTES].

- **date de validation des diplômes de santé**

Dans l’écran [RESULTAT> DELIBERATION> SAISIE LA DATE DE VALIDATION DES DIPLOMES DE SANTE], la **date de validation des diplômes de santé** doit **obligatoirement** être **initialisée**.



10.2. PRESENTATION DE LA MAQUETTE DU DIPLOME DE FORMATION GENERALE EN SCIENCES (DFGS) (S2)

MODÈLE Q - Filières de santé et formations paramédicales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement
supérieur et de la recherche

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (dénomination officielle)
DIPLOME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES ...

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 611-1 et suivants, D. 613-1, D.613-7, D. 613-11 et D.613-13 ;
Vu l'arrêté du relatif à l'accréditation de (établissement).....l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par (Mme ou M) (prénom, NOM patronymique)..... né(e) le à....., en vue de son inscription au diplôme de formation générale en sciences ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé(e) a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévus par des textes réglementaires ;

le **DIPLOME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES ...**,

est délivré à (Mme ou M.)(prénom, NOM patronymique).....

au titre de l'année universitaire.....,
et confère le **grade de licence**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à ..., le ...

Le titulaire

Signature du chef d'établissement (ou des chefs d'établissement, le
cas échéant)

Le recteur d'académie,
chancelier des universités

Numérotation du Diplôme



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

L'ÉTABLISSEMENT DE RÉFÉRENCE : NOM OFFICIEL >
DIPLOME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MÉDICALES

SPECIMEN

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L.613-1, D.611-1 et suivants, D.613-1, D.613-7, D.613-11 et D.613-13 ;
Vu l'arrêté du 15 janvier 2015 relatif à l'accréditation de l'«Etablissement de référence : Nom officiel» l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme SAMANTHA COLIN, née le 13 juillet 1991 à MONTPELLIER (0) en vue de son inscription Diplôme de formation générale en sciences médicales Diplôme de formation générale en sciences médicales ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires ;

Le DIPLOME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MÉDICALES Diplôme de formation générale en sciences médicales est délivré à Mme SAMANTHA COLIN

au titre de l'année universitaire 201-201 et confère le grade de licence, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 25 août 2015

<i>Le titulaire</i>	<i>Le Président</i>	<i>Le Recteur d'Académie, Chancelier des universités</i>
N°	Pierre PPPPPPPPPPP	Hortense
/2015201208620	Pierre PPPPPPPPPPP	RRRRRRRRRR
		Hortense RRRRRRRRRR



10.3. PRESENTATION DE LA MAQUETTE DES AUTRES DIPLOMES DE SANTE AVEC GRADE DE LICENCE(S2)

MODÈLE S - Filières de santé et formations paramédicales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement
supérieur et de la recherche
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (dénomination officielle)

NOM DU DIPLÔME

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D.613-7 ;
Vu l'arrêté du relatif à l'accréditation de (établissement).....l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par (Mme ou M.) (prénom, NOM patronymique)..... né(e) le à....., en vue de son inscription au (nom du diplôme)
..... ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé(e) a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévus par des textes réglementaires ;

le (NOM DU DIPLÔME)....,

est délivré à (Mme ou M.) (prénom, NOM patronymique).....

au titre de l'année universitaire
et confère le grade de(le cas échéant)
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à ..., le ...

Le titulaire

Signature du chef d'établissement (ou des chefs d'établissement, le cas échéant)

Le recteur d'académie,
chancelier des universités

Numérotation du Diplôme





11. Modèle de diplôme de santé et formations paramédicales (avec attribution du grade de master) (Modèles R bis et S du ministère) ↔ S3

Les diplômes concernés sont :

- DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES [...] (**DFAS**)
 - Diplôme de formation approfondie en sciences médicales
 - Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques
 - Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques
- AUTRES DIPLOMES DE SANTE :
 - Selon évolutions réglementaires à venir (exemple : Certificat de capacité d'orthophoniste)

11.1. PARAMETRAGE

11.1.1. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> DECRETS ET ARRETES]

Dans la table des **décrets et arrêtés** du référentiel, les visas suivants doivent être créés s'ils n'existent pas déjà.

N° ordre	LIBELLE	TYPE	Diplôme
1	le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 611-1 et suivants, D.613-7 et D.613-13		DFAS
1	le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D.613-7		Autres diplômes

11.1.2. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> PREFIXE INTITULE]

DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES (DFAS)

Dans la table des préfixes du référentiel, les préfixes correspondant aux libellés suivants doivent être créés s'ils n'existent pas déjà. Les préfixes ci-dessous sont donnés à titre d'illustration.

Préfixe	Libellé	Article	Préposition	Genre
DFAS_ME	Diplôme de formation approfondie en sciences médicales	le	au	M
DFAS_OD	Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques	le	au	M
DFAS_PH	Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques	le	au	M

AUTRES DIPLOMES DE SANTE :

Pour les diplômes conférant le grade de master, se référer aux textes réglementaires des diplômes relevant du modèle S de la circulaire pour la création des libellés des préfixes dans la table des préfixes du référentiel.

11.1.1. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> VERSION DE MODELE DE DIPLOME]

*Dans la mesure où pour le même modèle de diplôme Apogée, il existe **deux visas différents**, il faudra donc **créer deux versions de modèle de diplôme**.*

Dans la table des **versions de modèle de diplôme** :



- La version de modèle **S3/1** doit être créée en utilisant le visa créé précédemment (cf 11.1.1). En mode création, la liste de valeurs [F9] présente l'ensemble des modèles, dont le nouveau modèle S3. Il doit être utilisé pour les **Diplômes de Formation Approfondie en Sciences (DFAS)**.

N°	Décret	Libellé	Type
1	107	le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1, D.611-1 et suivants, D.613-7 et D.613-13	

- La version de modèle **S3/2** doit être créée en utilisant le visa créé précédemment (cf 11.1.1). En mode création, la liste de valeurs [F9] présente l'ensemble des modèles, dont le nouveau modèle S3. Il doit être utilisé pour les autres diplômes de santé conférant le grade de master.

N°	Décret	Libellé	Type
1	106	le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et D.613-7	

11.1.2. [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME> PARAMETRAGE> MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME]

- a. Exemple de DFAS : Diplôme de formation approfondie en sciences .../...



Modèle de la version de diplôme

Période de validité de à

Modèle : Santé Grade Master (Cirulaire N°2015-0012 du 24-3-2015) En service

1 Préfixe 1 :	<input type="text" value="DFAS_ME"/>	Intitulé 1 :	<input type="text"/>
Préfixe 2 :	<input type="text"/>	Intitulé 2 :	<input type="text"/>
Préfixe 3 :	<input type="text"/>	Intitulé 3 :	<input type="text"/>
Préfixe 4 :	<input type="text"/>	Intitulé 4 :	<input type="text"/>
Préfixe 5 :	<input type="text"/>	Intitulé 5 :	<input type="text"/>

Titre 1 :

Titre 2 :

Commentaire : Edition Mention 5

2

Délivré par l'établissement de référence

Délivré par une COMUE

Délivré par un établissement de référence membre d'une COMUE

3 Relatif à l'habilitation

Relatif à l'accréditation

Edition Parcours type

Vous devez paramétrer l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** comme précisé ci-dessous (le paramétrage est décrit dans l'ordre de saisie de l'écran Apogée, et non dans l'ordre d'édition du parchemin) :

- 1 Pour éditer, dans le **corps du parchemin**, le **nom du diplôme**:
 - Renseigner le **préfixe suivant** :
 - **Préfixe 1** (obligatoire) : correspond au **nom du diplôme**
- 2 Pour éditer les **en-têtes** :
 - Le **Titre 1** s'initialise avec le libellé du préfixe 1 et sert à éditer le **nom du diplôme** en en-tête du parchemin. Si le préfixe 1 n'a pas été saisi dans cet écran (1), vous devez le récupérer en utilisant la liste de valeurs [F9].
 - Pour éditer le **nom de l'établissement** par lequel le parchemin est délivré, vous devez sélectionner l'une des trois options suivantes :
 - « **Délivré par l'établissement de référence** » : le nom officiel de l'établissement « habilité/accrédité » dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> **DIPLOME**] sera édité en en-tête.
 - « **Délivré par une COMUE** » : le nom officiel de la COMUE saisie dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> **VERSION DE DIPLOME**] sera édité en en-tête.
→ Vérifier que le code COMUE a bien été renseigné sur la VDI.
 - « **Délivré par l'établissement de référence membre d'une COMUE** » : le nom officiel de l'établissement « habilité/accrédité » dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> **DIPLOME**], suivi de « **Membre de** + article et nom officiel de la COMUE » sera édité en en-tête.
→ Vérifier que le code COMUE a bien été renseigné sur la VDI.



- 3 Pour éditer les **visas relatifs à l'habilitation/accréditation** :
- Sélectionner le radio bouton « **Relatif à l'accréditation** » pour éditer les visas relatifs à l'accréditation.
 - Sélectionne le radio bouton « **Relatif à l'habilitation** » pour éditer les visas relatifs à l'habilitation.
- 5 Pour éditer la **mention honorifique** :
- Cocher « **Edition Mention** ».

Autres données à vérifier :

- **date d'arrêté**

Dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME> PARAMETRAGE DES MODELES ET HABILITATIONS], la **date d'arrêté** correspondant à votre arrêté d'habilitation ou d'accréditation doit **obligatoirement** être **renseignée**.

Dans le cas d'habilitation/accréditation conjointe, penser à renseigner la date d'arrêté correspondant dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME> PARAMETRAGE> HABILITATIONS CONJOINTES].

- **date de validation des diplômes de santé**

Dans l'écran [RESULTAT> DELIBERATION> SAISIE LA DATE DE VALIDATION DES DIPLOMES DE SANTE], la **date de validation des diplômes de santé** doit **obligatoirement** être **initialisée**.



11.2. PRESENTATION DE LA MAQUETTE DU DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES (DFAS) (S3)

MODELE R BIS - Filières de santé et formations paramédicales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement
supérieur et de la recherche

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (dénomination officielle)

DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ...

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 611-1 et suivants, D.613-7 et D.613-13 ;

Vu l'arrêté du relatif à l'accréditation de (établissement).....l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par (Mme ou M.) (prénom, NOM patronymique....., né(e) le à....., en vue de son inscription au diplôme de formation approfondie en sciences ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé(e) a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévus par des textes réglementaires ;

le **DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES**,

est délivré à (Mme ou M.)(prénom, NOM patronymique).....

au titre de l'année universitaire,

et confère le **grade de master**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à, le ...

Le titulaire

Signature du chef d'établissement (ou des chefs d'établissement, le
cas échéant)

Le recteur d'académie,
chancelier des universités

Numérotation du Diplôme





11.3. PRESENTATION DE LA MAQUETTE DES AUTRES DIPLOMES DE SANTE AVEC GRADE DE MASTER(S3)

MODÈLE S - Filières de santé et formations paramédicales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement
supérieur et de la recherche
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (dénomination officielle)

NOM DU DIPLÔME

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D.613-7 ;

Vu l'arrêté du relatif à l'accréditation de (établissement).....l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par (Mme ou M.) (prénom, NOM patronymique)....., né(e) le à....., en vue de son inscription au (nom du diplôme)
..... ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé(e) a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévus par des textes réglementaires ;

le (NOM DU DIPLÔME)....,

est délivré à (Mme ou M.) (prénom, NOM patronymique).....

au titre de l'année universitaire,

et confère le grade de(*le cas échéant*)

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à ..., le ...

Le titulaire

Signature du chef d'établissement (ou des chefs d'établissement, le cas échéant)

Le recteur d'académie,
chancelier des universités

Numérotation du Diplôme





12. Modèle de diplôme de santé et formations paramédicales (DED) (Modèle U du ministère) ↔ S4

Les diplômes concernés sont :

- **DIPLOME D'ÉTAT DE DOCTEUR EN [...] (DED) :**
 - Diplôme d'État de docteur en médecine
 - Diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire
 - Diplôme d'État de docteur en pharmacie

12.1. PARAMETRAGE

12.1.1. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> DECRETS ET ARRETES]

Dans la table des **décrets et arrêtés** du référentiel, le visa suivant doit être créé s'il n'existe pas déjà.

N° ordre	LIBELLE	TYPE
1	le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D.613-7	

12.1.2. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> PREFIXE INTITULE]

DIPLOME D'ÉTAT DE DOCTEUR EN [...] (DED)

Dans la table des préfixes du référentiel, les préfixes correspondant aux libellés suivants doivent être créés s'ils n'existent pas déjà. Les préfixes ci-dessous sont donnés à titre d'illustration.

Préfixe	Libellé	Article	Préposition	Genre
DED_CD	Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire	le	au	M
DED_ME	Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine	le	au	M
DED_PH	Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie	le	au	M

12.1.3. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> VERSION DE MODELE DE DIPLOME]

Dans la table des **versions de modèle de diplôme**, la version de modèle **S4/1** doit être créée en utilisant le visa créé précédemment (cf 12.1.1). En mode création, la liste de valeurs [F9] présente l'ensemble des modèles, dont le nouveau modèle S4.

N°	Décret	Libellé	Type
1	106	le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et D.613-7	



À chaque modèle peuvent être associés des numéros de version différents, de façon à gérer des énoncés de décrets et d'arrêtés différents pour un même modèle.



12.1.4. [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME> PARAMETRAGE> MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME]

a. Exemple de DED : Diplôme d'état de docteur en médecine

Modèle de la version de diplôme

Période de validité de [] à []

Modèle : S4 1 Santé DED (Cirulaire N°2015-0012 du 24-3-2015) U En service

Préfixe 1 : DED_ME Intitulé 1 : []

Préfixe 2 : [] Intitulé 2 : []

Préfixe 3 : [] Intitulé 3 : []

Préfixe 4 : [] Intitulé 4 : []

Préfixe 5 : [] Intitulé 5 : []

Titre 1 : Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine

Titre 2 : []

Commentaire : [] Edition Mention 5

2

Délivré par l'établissement de référence Relatif à l'habilitation

Délivré par une COMUE Relatif à l'accréditation

Délivré par un établissement de référence membre d'une COMUE Edition Parcours type

3

Accepter Annuler

Vous devez paramétrer l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** comme précisé ci-dessous (le paramétrage est décrit dans l'ordre de saisie de l'écran Apogée, et non dans l'ordre d'édition du parchemin) :

- 1 Pour éditer, dans le **corps du parchemin**, le **nom du diplôme**:
 - Renseigner les **préfixes** et **intitulés** suivants :
 - **Préfixe 1** (obligatoire) : correspond au **nom du diplôme**
- 2 Pour éditer les **en-têtes**:
 - Le **Titre 1** s'initialise avec le libellé du préfixe 1 et sert à éditer le **nom du diplôme** en en-tête du parchemin. Si le préfixe 1 n'a pas été saisi dans cet écran (1), vous devez le récupérer en utilisant la liste de valeurs [F9].
 - Pour éditer le **nom de l'établissement** par lequel le parchemin est délivré, vous devez sélectionner l'une des trois options suivantes :
 - « **Délivré par l'établissement de référence** » : le nom officiel de l'établissement « habilité/accrédité » dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> DIPLOME] sera édité en en-tête.
 - « **Délivré par une COMUE** » : le nom officiel de la COMUE saisie dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME]) sera édité en en-tête.
→ Vérifier que le code COMUE a bien été renseigné sur la VDI.
 - « **Délivré par l'établissement de référence membre d'une COMUE** » : le nom officiel de l'établissement « habilité/accrédité » dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> DIPLOME], suivi de « **Membre de** + article et nom officiel de la COMUE » sera édité en en-tête.



→ Vérifier que le code COMUE a bien été renseigné sur la VDI.

3 Pour éditer les **visas relatifs à l’habilitation/accréditation** :

- Sélectionner le radio bouton « **Relatif à l’accréditation** » pour éditer les visas relatifs à l’accréditation.
- Sélectionne le radio bouton « **Relatif à l’habilitation** » pour éditer les visas relatifs à l’habilitation.

5 Pour éditer la **mention honorifique** :

- Cocher « **Edition Mention** ».

Autres données à vérifier :

- **date d’arrêté**

Dans l’écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME> **PARAMETRAGE DES MODELES ET HABILITATIONS**], la **date d’arrêté** correspondant à votre arrêté d’habilitation ou d’accréditation doit **obligatoirement** être **renseignée**.

En cas d’habilitation/accréditation conjointe, il faut ajouter, pour chaque établissement partenaire, la date d’arrêté correspondante dans l’écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME> PARAMETRAGE> **HABILITATIONS CONJOINTES**].

- **date de validation des diplômes de santé**

Dans l’écran [RESULTAT> DELIBERATION> **SAISIE LA DATE DE VALIDATION DES DIPLOMES DE SANTE**], la **date de validation des diplômes de santé** doit **obligatoirement** être **initialisée**.



12.2. PRESENTATION DE LA MAQUETTE DU DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN (DED) (S4)

MODÈLE U | - Filières de santé et formations paramédicales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE		
Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche		
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (dénomination officielle)		
DIPLOME D'ÉTAT DE DOCTEUR EN		
Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 613-1 et D. 613-7 ;		
Vu l'arrêté du relatif à l'accréditation de (établissement).....l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;		
Vu les pièces justificatives produites par (Mme ou M.) (prénom, NOM patronymique)....., né(e) le à....., ayant soutenu le ...(date) avec succès une thèse devant le jury constitué au sein de l'université ;		
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé(e) a satisfait aux contrôles des connaissances et des aptitudes prévus par les textes réglementaires ;		
le DIPLOME D'ÉTAT DE DOCTEUR EN ... ,		
est décerné à (Mme ou M.)(prénom, NOM patronymique).....		
au titre de l'année universitaire,		
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.		
Fait à, le ...		
Le titulaire	Signature du chef d'établissement (ou des chefs d'établissement, le cas échéant)	Le recteur d'académie, chancelier des universités
Numérotation du Diplôme		



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

<Etablissement de référence : Nom officiel>
D I P L Ô M E D ' E T A T D E D O C T E U R E N M É D E C I N E

SPECIMEN

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et D.613-7 ;
Vu l'arrêté du 15 janvier 2015 relatif à l'accréditation de l'<Etablissement de référence : Nom officiel> l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme PAULINE ROLLAND, née le 27 mars 1984 à MONTPELLIER (0) ayant soutenu le 20 mars 2011 avec succès une thèse devant le jury constitué au sein de l'université ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires :

Le DIPLÔME D'ETAT DE DOCTEUR EN MÉDECINE
est décerné à Mme PAULINE ROLLAND
au titre de l'année universitaire 2011-2012
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 25 août 2015

Le titulaire	Le Président	Le Recteur d'Académie, Chancelier des universités
	Pierre PFFFFFFFFF	Hortense RRRRRRRRR
N° /2015201301038	Pierre PFFFFFFFFF	Hortense RRRRRRRRR



13. Modèle de DEUG (Diplôme d'études universitaires générales) (Modèle F du ministère Circulaire n°2014-0018 du 23-10-2014) ↔ I5

13.1. PARAMETRAGE

13.1.1. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> DECRETS ET ARRETES]

Dans la table des **décrets et arrêtés** du référentiel, le visa suivant doit être créé s'il n'existe pas déjà.

N° ordre	LIBELLE	TYPE	Diplôme
1	le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D. 613-6		DEUG

13.1.2. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> PREFIXE INTITULE]

Dans la table des préfixes du référentiel, le préfixe correspondant au libellé suivant doit être créé s'il n'existe pas déjà. Le préfixe ci-dessous est donné à titre d'illustration.

Préfixe	Libellé	Article	Préposition	Genre
D.E.U.G.	Diplôme d'Etudes Universitaires Générales	le	au	M

13.1.3. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> VERSION DE MODELE DE DIPLOME]

Dans la table des **versions de modèle de diplôme**, la version de modèle **I5/1** doit être créée en utilisant le visa créé précédemment (cf 13.1.1). En mode création, la liste de valeurs [F9] présente l'ensemble des modèles, dont le nouveau modèle I5.

N°	Décret	Libellé	Type
1	103	le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D. 613-6	



À chaque modèle peuvent être associés des numéros de version différents, de façon à gérer des énoncés de décrets et d'arrêtés différents pour un même modèle.

13.1.4. [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME> PARAMETRAGE> MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME]



Modèle de la version de diplôme

Période de validité de à

Modèle :	I5 1 DEUG (Cirulaire N°2015-0012 du 24-3-2015)	<input checked="" type="checkbox"/> En service
1 Préfixe 1 :	D.E.U.G.	Intitulé 1 : de <nom du domaine>
Préfixe 2 :	MENTION	Intitulé 2 : <libellé de la mention>
Préfixe 3 :		Intitulé 3 :
Préfixe 4 :		Intitulé 4 :
Préfixe 5 :		Intitulé 5 :

Titre 1 : Diplôme d'Etudes Universitaires Générales

Titre 2 :

Commentaire : Edition Mention 5

Diplôme terminal :

2 Délivré par l'établissement de référence
 Délivré par une COMUE
 Délivré par un établissement de référence membre d'une COMUE

3 Relatif à l'habilitation
 Relatif à l'accréditation

Edition Parcours type

Accepter Annuler

Vous devez paramétrer l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** comme précisé ci-dessous (le paramétrage est décrit dans l'ordre de saisie de l'écran Apogée, et non dans l'ordre d'édition du parchemin) :

- 1 Pour éditer, dans le corps du parchemin, le nom du diplôme, le **libellé du domaine et de la mention** :
 - Renseigner les **préfixes** et **intitulés suivants** :
 - **Préfixe 1** (obligatoire) : correspond au **nom du diplôme**
 - **Intitulé 1** : correspond au **nom du domaine**, à faire précéder de la mention « de »
 - **Préfixe 2** : correspond à la **mention**
 - **Intitulé 2** : correspond au **nom de la mention**
- 2 Pour éditer les **en-têtes** :
 - Le **Titre 1** s'initialise avec le libellé du préfixe 1 et sert à éditer le **nom du diplôme** en en-tête du parchemin. Si le préfixe 1 n'a pas été saisi dans cet écran (1), vous devez le récupérer en utilisant la liste de valeurs [F9].
 - Pour éditer le **nom de l'établissement** par lequel le parchemin est délivré, vous devez sélectionner l'une des trois options suivantes :
 - « **Délivré par l'établissement de référence** » : le nom officiel de l'établissement « habilité/accrédité » dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> DIPLOME] sera édité en en-tête.
 - « **Délivré par une COMUE** » : le nom officiel de la COMUE saisie dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME] sera édité en en-tête.
→ Vérifier que le code COMUE a bien été renseigné sur la VDI.
 - « **Délivré par l'établissement de référence membre d'une COMUE** » : le nom officiel de l'établissement « habilité/accrédité » dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> DIPLOME], suivi de « **Membre de** + article et nom officiel de la COMUE » sera édité en en-tête.



→ Vérifier que le code COMUE a bien été renseigné sur la VDI.

3 Pour éditer les **visas relatifs à l'habilitation/accréditation** :

- Sélectionner le radio bouton « **Relatif à l'accréditation** » pour éditer les visas relatifs à l'accréditation.
- Sélectionne le radio bouton « **Relatif à l'habilitation** » pour éditer les visas relatifs à l'habilitation.

4 Pour éditer le **parcours-type** :

- Cocher « **Edition Parcours type** ».
→ Vérifier que le parcours-type a bien été renseigné sur la VDI.

5 Pour éditer la **mention honorifique** :

- Cocher « **Edition Mention** ».

Autres données à vérifier : date d'arrêté

Dans l'écran [[STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS](#)> [DIPLOME](#)> [VERSION DE DIPLOME](#)> [PARAMETRAGE DES MODELES ET HABILITATIONS](#)], la **date d'arrêté** correspondant à votre arrêté d'habilitation ou d'accréditation doit **obligatoirement** être **renseignée**.

En cas d'habilitation/accréditation conjointe, il faut ajouter, pour chaque établissement partenaire, la date d'arrêté correspondante dans l'écran [[STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS](#)> [DIPLOME](#)> [VERSION DE DIPLOME](#)> [PARAMETRAGE](#)> [HABILITATIONS CONJOINTES](#)].



13.2. PRESENTATION DE LA MAQUETTE DE DEUG (15)





14. Modèle de Maitrise (Modèle G du ministère Circulaire n°2014-0018 du 23-10-2014) ↔ I6

14.1. PARAMETRAGE

14.1.1. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> DECRETS ET ARRETES]

Dans la table des **décrets et arrêtés** du référentiel, le visa suivant doit être créé s'il n'existe pas déjà.

N° ordre	LIBELLE	TYPE	Diplôme
1	le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D. 613-6		Maitrise

14.1.2. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> PREFIXE INTITULE]

Dans la table des préfixes du référentiel, le préfixe correspondant au libellé suivant doit être créé s'il n'existe pas déjà. Le préfixe ci-dessous est donné à titre d'illustration.

Préfixe	Libellé	Article	Préposition	Genre
MAITRISE	Maitrise	la	à la	F

14.1.3. [REFERENTIEL> ENSEIGNEMENT> DIPLOME> VERSION DE MODELE DE DIPLOME]

Dans la table des **versions de modèle de diplôme**, la version de modèle **I6/1** doit être créée en utilisant le visa créé précédemment (cf 14.1.1). En mode création, la liste de valeurs [F9] présente l'ensemble des modèles, dont le nouveau modèle I6.

N°	Décret	Libellé	Type
1	103	le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D. 613-6	



À chaque modèle peuvent être associés des numéros de version différents, de façon à gérer des énoncés de décrets et d'arrêtés différents pour un même modèle.



14.1.4. [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME> PARAMETRAGE> MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME]

Modèle de la version de diplôme

Période de validité de [] à []

Modèle : [16] [1] Maitrise (Cirulaire N°2015-0012 du 24-3-2015) En service

1 Préfixe 1 : MAITRISE Intitulé 1 : de <nom du domaine>

Préfixe 2 : MENTION Intitulé 2 : <libellé de la mention>

Préfixe 3 : Intitulé 3 :

Préfixe 4 : Intitulé 4 :

Préfixe 5 : Intitulé 5 :

Titre 1 : Maitrise

Titre 2 :

Commentaire : Edition Mention 5

Diplôme terminal : []

2 Délivré par l'établissement de référence Relatif à l'habilitation Edition Parcours type

Délivré par une COMUE 3 Relatif à l'accréditation

Délivré par un établissement de référence membre d'une COMUE

Accepter Annuler

Vous devez paramétrer l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** comme précisé ci-dessous (le paramétrage est décrit dans l'ordre de saisie de l'écran Apogée, et non dans l'ordre d'édition du parchemin) :

- 1 Pour éditer, dans le **corps du parchemin**, le **nom du diplôme**, le **libellé du domaine** et la **mention** :
 - Renseigner les **préfixes** et **intitulés suivants** :
 - **Préfixe 1** (obligatoire) : correspond au **nom du diplôme**
 - **Intitulé 1** : correspond **au nom du domaine**, à faire précéder de la mention « de »
 - **Préfixe 2** : correspond à la **mention**
 - **Intitulé 2** : correspond au **nom de la mention**
- 2 Pour éditer les **en-têtes** :
 - Le **Titre 1** s'initialise avec le libellé du préfixe 1 et sert à éditer le **nom du diplôme** en en-tête du parchemin. Si le préfixe 1 n'a pas été saisi dans cet écran (1), vous devez le récupérer en utilisant la liste de valeurs [F9].
 - Pour éditer le **nom de l'établissement** par lequel le parchemin est délivré, vous devez sélectionner l'une des trois options suivantes :
 - « **Délivré par l'établissement de référence** » : le nom officiel de l'établissement « habilité/accrédité » dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> DIPLOME] sera édité en en-tête.
 - « **Délivré par une COMUE** » : le nom officiel de la COMUE saisie dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME] sera édité en en-tête.
➔ Vérifier que le code COMUE a bien été renseigné sur la VDI.
 - « **Délivré par l'établissement de référence membre d'une COMUE** » : le nom officiel de l'établissement « habilité/accrédité » dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS>



[DIPLOME](#) > [DIPLOME](#)], suivi de « **Membre de** + article et nom officiel de la COMUE » sera édité en en-tête.

→ Vérifier que le code COMUE a bien été renseigné sur la VDI.

3 Pour éditer les **visas relatifs à l'habilitation/accréditation** :

- Sélectionner le radio bouton « **Relatif à l'accréditation** » pour éditer les visas relatifs à l'accréditation.
- Sélectionne le radio bouton « **Relatif à l'habilitation** » pour éditer les visas relatifs à l'habilitation.

4 Pour éditer le **parcours-type** :

- Cocher « **Edition Parcours type** ».
- Vérifier que le parcours-type a bien été renseigné sur la VDI.

5 Pour éditer la **mention honorifique**:

- Cocher « **Edition Mention** »

Autres données à vérifier : date d'arrêté

Dans l'écran [[STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS](#) > [DIPLOME](#) > [VERSION DE DIPLOME](#) > [PARAMETRAGE DES MODELES ET HABILITATIONS](#)], la **date d'arrêté** correspondant à votre arrêté d'habilitation ou d'accréditation doit **obligatoirement** être **renseignée**.

En cas d'habilitation/accréditation conjointe, il faut ajouter, pour chaque établissement partenaire, la date d'arrêté correspondante dans l'écran [[STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS](#) > [DIPLOME](#) > [VERSION DE DIPLOME](#) > [PARAMETRAGE](#) > [HABILITATIONS CONJOINTES](#)].



14.2. PRESENTATION DE LA MAQUETTE DU DIPLOME DE MAITRISE (I6)





15. Annexe 1 : Comportement commun des nouveaux modèles de diplômes

Chaque diplôme se décompose en 3 parties :

- L'en-tête
- Le corps du parchemin
- Le pied de page du diplôme

15.1. L'EN-TETE

15.1.1. Ministère(s) : le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et les ministères

Si dans l'écran **HABILITATIONS CONJOINTES** de la **STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS** de la version de diplôme concernée, il est indiqué un ou plusieurs codes ministères alors

Le ministère référencé dans la variable applicative **MIN_LIB** (Nom du ministère) et **MIN_LIB_SUITE** (Suite du nom du ministère) sera édité à gauche de l'édition en **minuscules** sauf la première lettre qui sera en majuscules.

Le libellé de l'autre ministère sera édité tel que saisi dans l'écran **MINISTERE** du **REFERENTIEL**.

Sinon

Le ministère référencé dans la variable applicative **MIN_LIB** (Nom du ministère) et **MIN_LIB_SUITE** (Suite du nom du ministère) sera édité au centre de l'édition en **minuscules**, sauf la première lettre qui sera en majuscules.



*Vous devez donc vérifier les valeurs de vos variables applicatives **MIN_LIB** (Nom du ministère) et **MIN_LIB_SUITE** (Suite du nom du ministère).*

15.1.2. Nom officiel de l'établissement délivrant le diplôme

Si dans l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** de la **STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS** de la version de diplôme concernée, le radio bouton « **Délivré par une COMUE** » est activé alors

C'est le **nom officiel de la COMUE** (établissement renseigné sur le champ COMUE de la version de diplôme) qui sera édité en en-tête du diplôme.

Sinon

C'est le **nom officiel de l'établissement habilité/accrédité** (établissement renseigné sur l'écran **VERSION DE DIPLOME** de la **STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS**) qui sera édité en en-tête du diplôme.

Le nom officiel de l'établissement sera édité en lettres majuscules accentuées.



*Dans le cas où un code COMUE n'est pas saisi dans l'écran [**STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS**> **DIPLOME**> **VERSION DE DIPLOME**], l'en-tête du diplôme ne fera pas apparaître de nom officiel pour la COMUE.*

Si dans l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** de la **STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS** de la version de diplôme concernée, le radio bouton « **Délivré par un établissement de référence membre d'une COMUE** » est activé alors

La mention « Membre de » suivi de l'article et du nom officiel de la COMUE sera éditée sous le nom officiel de l'établissement délivrant le diplôme.



Dans le cas où un code COMUE n'est pas saisi dans l'écran [STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS> DIPLOME> VERSION DE DIPLOME], l'en-tête du diplôme ne fera pas apparaître la mention « Membre de la » suivi du nom officiel de la COMUE.

15.1.3. Etablissement(s) en habilitation ou accréditation conjointe

Si dans l'écran **HABILITATIONS CONJOINTES** de la **STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS** de la version de diplôme concernée, il est indiqué un ou plusieurs établissements cohabilités et que le l'indicateur « **Edition des établissements en habilitation conjointe en en-tête** » est coché alors

Edition du nom officiel de l'établissement en cohabilitation tel qu'il a été saisi dans Apogée, avec une ligne par établissement.



Pour les **anciens modèles de diplômes**, l'agrandissement du Nom officiel de l'établissement n'a pas été pris en compte. Lors de l'édition ou la réédition d'un de ces diplômes, si le nom officiel de l'établissement possède **plus de 60 caractères** :

- soit le nom officiel est tronqué
- soit vous obtiendrez un message « **FRM-41214 : Unable to run report** »

→ Pour contourner cette difficulté, il faudrait temporairement remodifier le **nom officiel de l'établissement** dans l'écran [REFERENTIEL> ETABLISSEMENT> ENVIRONNEMENT> **ETABLISSEMENT**]

15.1.4. Nom du diplôme

Le nom du diplôme figurant dans l'en-tête du parchemin correspond à la concaténation du **titre 1** et **titre 2** renseignés dans l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** de la **STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS**. Ces champs sont édités en lettres majuscules accentuées et en gras.



Si le **titre 1** n'est pas renseigné, le diplôme s'éditera sans nom de diplôme.

→ Pensez à l'initialiser.

a. Cas particulier : Diplôme d'ingénieur (D2)

Pour les **diplômes d'ingénieurs (Modèle D2)**, la dénomination du diplôme figurant dans l'en-tête n'est pas paramétrable et sera toujours « **DIPLÔME D'INGENIEUR** » suivi, à la ligne, de la mention « **GRADE DE MASTER** ».

Les **Titre 1** et **Titre 2** ne sont pas utilisés.

15.1.5. Etablissement(s) en Partenariat International

Si le témoin « **PI** » est coché et qu'il existe des établissements partenaires rattachés à l'IAE de l'étudiant pour la VDI du contexte alors

La mention « délivré en partenariat international avec » suivi du **nom** (nom officiel) et **pays** (libellé du long du pays) de chaque établissement partenaire sera éditée.

Sinon

Edition d'une ligne blanche.

Remarque : délivré s'accorde avec le genre du **préfixe 1**.



Il faudra vérifier si le **nom officiel de l'établissement étranger** comporte bien un article (cf Note de cadrage § 2.1.2 LA SOLUTION GENERALE)

→ Pensez à les vérifier.

15.2. LE CORPS DU DIPLOME

15.2.1. Décrets ou arrêtés paramétrables par l'établissement

Les décrets ou arrêtés paramétrés dans l'écran **VERSION DE MODELE DE DIPLOME** du **REFERENTIEL** sont édités dans l'ordre précisé dans cet écran.

De plus, si un type est précisé (**PI** ou **VAE**), ces décrets ou arrêtés s'éditeront uniquement si le témoin associé (**PI** ou **VAE**) est coché dans l'IAE de l'étudiant pour la VDI du contexte.

15.2.2. Arrêté relatif à l'habilitation/accréditation

Afin de permettre aux établissements, en attente du passage à l'accréditation, d'utiliser les nouveaux modèles de diplômes, il a été ajouté 2 boutons radio « **Relatif à l'accréditation** » et « **Relatif à l'habilitation** » (par défaut ce témoin sera initié à **accréditation**) afin de déterminer quelle locution doit être utilisée dans le visa relatif à « **l'habilitation/l'accréditation** ».

Si le radio bouton « **Relatif à l'accréditation** » est sélectionné, alors

Edition du paragraphe suivant : « Vu l'arrêté du **<date d'arrêté>** relatif à l'accréditation de **<Liste des établissements>** l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ; »

Si le radio bouton « **Relatif à l'habilitation** » est sélectionné alors

Edition du paragraphe suivant : « Vu l'arrêté du **<date d'arrêté>** relatif à l'habilitation de **<Liste d'établissements>** à délivrer des diplômes nationaux ; »

Dans les deux cas, il y aura édition :

- D'une ligne **par date d'arrêté d'habilitation/accréditation** suivi de l'établissement habilité et de la liste des établissements en habilitation/accréditation conjointe à la même date d'arrêté
- D'une ou plusieurs lignes par date d'arrêté d'habilitation/accréditation conjointe différente, suivi de la liste des établissements en habilitation/accréditation conjointe à la même date d'arrêté.

Remarque :

- **<date d'arrêté>** correspond à la date d'arrêté d'habilitation/accréditation et/ou d'habilitation/accréditation conjointe renseignée pour la période de paramétrage et la version de diplôme. Le mois de la date doit être écrit en toutes lettres.
- **<Liste des établissements>** correspond à la liste de(s) établissement(s) habilité/accrédité et/ou en habilitation/accréditation conjointe à la date d'arrêté pour la version de diplôme et la période de paramétrage courantes. Pour chaque établissement on édite le nom officiel de l'établissement précédé de son article.

15.2.1. Décret relatif au partenariat international

Si le témoin « **PI** » est coché et qu'il existe des établissements partenaires rattachés à l'IAE de l'étudiant pour la VDI du contexte alors

Le décret/arrêté suivant s'édite : « Vu les textes autorisant » suivi de la liste des établissements en partenariat international avec pour chacun : son **nom officiel de l'établissement** en partenariat international suivi du **libellé long du pays** associé, « à délivrer des diplômes de



niveau » suivi du libellé du **préfixe 1** suivi de « dans le cadre de l'Espace Européen de l'Enseignement supérieur ; »

15.2.2. Paragraphe relatif aux pièces justificatives

Edition du paragraphe : « Vu les pièces justificatives produites par » suivi de :

- La civilité de l'étudiant : **M.** ou **Mme**
- Son prénom, nom patronymique et, éventuellement, nom d'usage si le témoin « **Utilisation du nom d'usage** » est coché pour l'étudiant dans l'écran **SYNTHESE ETUDIANT** du **DOSSIER ETUDIANT**.

Suivi de « , né le » suivi de :

- Date de naissance de l'étudiant

Remarque : Le mot « né(e) » s'accorde avec le sexe de l'étudiant.

Suivi de « à » suivi de :

- Lieu de naissance de l'étudiant suivi entre () du département ou du pays pour les étudiants nés à l'étranger.

Suivi de « en vue de son inscription » suivi de :

- Dénomination du diplôme : préposition et libellé du préfixe 1

15.2.1. Paragraphe relatif aux procès-verbaux du jury

Si l'indicateur « **VAE** » (Validation des Acquis de l'Expérience) est coché pour l'étudiant dont on édite le diplôme alors

Edition de la mention : « Vu le jury de validation attestant que l'intéressé(e) a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires ; »

Sinon

Edition de la mention : « Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé(e) a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires ; »

Remarque : Le mot « intéressé(e) » s'accorde avec le sexe de l'étudiant.

a. Cas particulier : Doctorat et HDR

Si l'indicateur « **VAE** » (Validation des Acquis de l'Expérience) de l'étudiant est coché

ou

Si l'indicateur « **VAE** » (Validation des Acquis de l'Expérience) de l'étudiant n'est pas coché et mais que le témoin permettant de savoir s'il s'agit d'une thèse ou de travaux est positionné à « Travaux » alors :

Edition de la mention : « "Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressé(e) a présenté le **<date de soutenance>** un ensemble de travaux portant sur le sujet suivant : **<titre de la thèse ou des travaux >** préparés au sein de l'école doctorale **<nom de l'école doctorale>** »

Sinon on édite

«Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressé(e) a soutenu le **<date de soutenance>** une thèse portant sur le sujet suivant : **<titre de la thèse >** préparée au sein de l'école doctorale **<nom de l'école doctorale>**; »

15.2.2. Parcours-type

Si le témoin « **Edition Parcours type** » est coché et qu'un parcours-type est référencé sur la VDI alors

Edition d'une ligne blanche



Edition de la mention : « **VU LE PARCOURS TYPE** » suivi du libellé du parcours-type référencé dans la VDI suivi de « , »

Edition d'une ligne blanche

Sinon

Edition d'une ligne blanche.

15.2.3. Délivrance du diplôme

a. Dénomination du diplôme

La dénomination du diplôme correspond à la concaténation des champs suivants paramétrés pour la version de diplôme et la période de paramétrage correspondant à l'année universitaire d'obtention du diplôme :

- La mention « Le diplôme de » (sauf pour les diplômes suivants : DEUST (G1), DEUG (I5), DUT (B2), Diplôme d'ingénieur (D2) et les diplômes de santé (S1 à S4))
- <libellé Préfixe 1> en gras
- suivi de <Intitulé 1> suivi de ', ' si préfixe suivant renseigné (cas particuliers pour les Doctorat et HDR)



*Si la **discipline** est renseignée dans la thèse (comme c'est le cas actuellement pour les modèles E7 et E8), elle remplace l'intitulé 1 figurant dans l'écran "MODELE DE VERSION DE DIPLOME" de la Structure des enseignements.*

- suivi du <libellé Préfixe 2>
- suivi de <Intitulé 2> suivi de ', ' si préfixe suivant renseigné
- suivi du <libellé Préfixe 3>
- suivi de <Intitulé 3> suivi de ', ' si préfixe suivant renseigné
- suivi du <libellé Préfixe 4>
- suivi de <Intitulé 4> suivi de ', ' si préfixe suivant renseigné
- suivi du <libellé Préfixe 5>
- suivi de <Intitulé 5>

b. Complément sur l'établissement de préparation/de délivrance

Si le radio bouton « **Délivré par une COMUE** » est activé dans l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** pour la version de diplôme et la période de paramétrage alors :

Le texte « préparé au sein de » suivi de **l'article et du nom officiel de l'établissement habilité** pour la version de diplôme est ajouté après la dénomination du diplôme.

Si le radio bouton « **Délivré par l'établissement de référence membre de la COMUE** » est activé dans l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** pour la version de diplôme et la période de paramétrage alors :

Le texte « est délivré par » suivi de **l'article et du nom officiel de l'établissement habilité** pour la version de diplôme est ajouté après la dénomination du diplôme.

Si le radio bouton « **Délivré par l'établissement de référence** » est activé dans l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** pour la version de diplôme et la période de paramétrage, aucun texte ne s'édite après la dénomination du diplôme.

Remarque : pour les diplômes de santé, délivré et préparé s'accorde avec le genre du **préfixe 1**.

15.2.4. Mention honorifique

Si le témoin « **Edition mention** » est coché et que l'étudiant a obtenu une mention alors



La mention « Mention » suivi de la mention obtenue par l'étudiant à la version de diplôme est éditée en italique.

Sinon

La ligne ne s'édite pas.

15.2.5. Est délivré à

Si le radio bouton « **Délivré par l'établissement de référence** » ou « **Délivré par une COMUE** » est activé dans l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** pour la version de diplôme et la période de paramétrage alors :

Edition de « est délivré à » suivi de :

- La civilité de l'étudiant : **M.** ou **Mme**
- Son prénom, nom patronymique et, éventuellement, nom d'usage si le témoin « **Utilisation du nom d'usage** » est coché pour l'étudiant dans l'écran **SYNTHESE ETUDIANT** du **DOSSIER ETUDIANT**.
- Suivi d'une ligne blanche

Sinon

Edition de « à » suivi de :

- La civilité de l'étudiant : **M.** ou **Mme**
- Son prénom, nom patronymique et, éventuellement, nom d'usage si le témoin « **Utilisation du nom d'usage** » est coché pour l'étudiant dans l'écran **SYNTHESE ETUDIANT** du **DOSSIER ETUDIANT**.
- Suivi d'une ligne blanche

Remarque : Les prénom et nom(s) sont édités en majuscules (prénom : Times new roman 8 et noms : Times new roman 10).

15.2.6. Au titre de l'année universitaire

La mention « au titre de l'année universitaire », suivie de l'année universitaire d'obtention du diplôme par l'étudiant, s'édite.

15.2.7. Grade conféré (le cas échéant)

La mention « et confère le **grade de** » suivi de la **dénomination du grade** (en gras) s'édite en fonction du modèle de diplôme.

15.2.8. Au titre de l'année universitaire

La mention « pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés. » est éditée.

15.3. LE PIED DE PAGE

15.3.1. Date d'obtention du diplôme

La date de signature du recteur renseignée dans l'écran **EDITION DES DIPLOMES NATIONAUX** est converti au format « JJ <mois en toutes lettres> AAAA » sur le parchemin.



Il est possible d'avoir 4 signataires au maximum.





15.3.2. Premier signataire : le titulaire

Pas de changement de fonctionnement.

Aucune donnée n'est éditée à partir d'Apogée.

La mention « Le titulaire » est pré-imprimé sur le papier sécurisé produit par l'Imprimerie nationale (fond du diplôme).

15.3.3. Second signataire : le Responsable de l'établissement délivrant le diplôme pour tous les diplômes sauf les diplômes d'ingénieur

a. Généralités : tous les nouveaux diplômes sauf le diplôme d'ingénieur (D2)

Pour tous les diplômes, **à l'exception des diplômes d'ingénieur (Modèle D2)**, le second signataire correspond au responsable de l'établissement délivrant le diplôme.

Le bloc signataire se décompose en **3 parties** :

LE TITRE DU SIGNATAIRE OU SA QUALITE

Si le radio bouton "**Délivré par une COMUE**" est activé dans l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** pour la version de diplôme et la période de paramétrage alors

Edition de la qualité du responsable de la COMUE si elle est renseignée dans l'écran **SIGNATURE & TAMPON** de l'écran **ETABLISSEMENT** du **REFERENTIEL**.

Si le radio bouton "**Délivré par un établissement de référence**" ou "**Délivré par un établissement membre d'une COMUE**" est activé dans l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** pour la version de diplôme et la période de paramétrage, alors

Édition du titre du Responsable établissement (variable applicative : **ETB_LIB_TIT_RESP**) s'il est renseigné.

LA SIGNATURE DIGITALISEE ET/OU LA SIGNATURE ET TAMPON DIGITALISES DU SIGNATAIRE

Si le radio bouton "**Délivré par une COMUE**" est activé dans l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** pour la version de diplôme et la période de paramétrage alors :

Si l'édition de la **signature seule/signature avec tampon** est **demandée** pour les diplômes nationaux pour l'établissement correspondant à la COMUE alors

Edition de la signature seule / signature avec tampon du responsable de la COMUE (si renseignée)

Sinon

Si la règle de gestion **RE02** est **active** et si l'édition de la **signature seule/signature avec tampon** est demandée pour les diplômes nationaux et le signataire « Responsable établissement » (écran « Signature Recteur et Responsable établissement » du référentiel) alors

Edition de l'image de la signature seule/signature avec tampon pour le Responsable établissement.

LE NOM DU SIGNATAIRE

Si le radio bouton "**Délivré par une COMUE**" est activé dans l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** pour la version de diplôme et la période de paramétrage alors :

Le **nom du responsable de la COMUE doit être édité**, s'il est renseigné.

Sinon

Si la règle de gestion **RE02** est **active** et si l'**édition de la signature seule/signature avec tampon est demandée pour les diplômes nationaux** et le signataire « **Responsable établissement** » (écran **SIGNATURE RECTEUR ET RESPONSABLE ETABLISSEMENT** du **REFERENTIEL**) alors

Edition du nom du responsable de l'établissement (Variable applicative **ETB_LIB_NOM_RESP**)

Sinon



Pas d'édition.

b. Cas particulier : Diplôme d'ingénieur (D2)

Pour **les diplômes d'ingénieurs (Modèle D2)**, le second signataire correspond au **responsable de la composante interne**. La signature obligatoire du responsable de l'établissement délivrant le diplôme est alors placée en troisième position.

Le code signataire de la composante est récupéré à partir de l'écran **COMPOSANTE** du **REFERENTIEL**. Sa qualité, son nom et sa signature seule/signature avec tampon, sont récupérés à partir de l'écran **SIGNATAIRE** du **REFERENTIEL**.

Le bloc signataire se décompose en **3 parties** :

Correspond à la **qualité du signataire** saisie dans l'écran **SIGNATAIRE** du **REFERENTIEL** pour la composante de la version de diplôme pour la période de paramétrage correspondant à l'année universitaire d'obtention.

LA SIGNATURE DIGITALISEE ET/OU LA SIGNATURE ET TAMPON DIGITALISES DU SIGNATAIRE

Correspond à la **signature du signataire** saisie pour la composante de la version de diplôme pour la période de paramétrage correspondant à l'année universitaire d'obtention.

Si l'édition de la signature seule/signature avec tampon est demandée pour les diplômes nationaux et le signataire (écran de paramétrage « Signature Signataire » du référentiel) alors on édite l'image de la signature seule/signature avec tampon pour le signataire

LE NOM DU SIGNATAIRE

Nom du Directeur (signataire) de la Composante.

Correspond au **nom du signataire** saisi pour la composante de la version de diplôme pour la période de paramétrage correspondant à l'année universitaire d'obtention.

15.3.4. Troisième signataire : Responsable de la composante pour les DUT, Responsable de l'établissement délivrant le diplôme pour les diplômes d'ingénieurs, Signature de (ou des) autorité (s) compétente (s) du ministère

a. Généralités : tous les nouveaux diplômes sauf le diplôme d'ingénieur (D2) et le DUT (B2)

Pour **tous les autres diplômes (sauf B2 et D2)**, si **au moins un ministère de cotutelle** est **paramétré** pour la période de paramétrage et la version de diplôme courante, alors :

Edition de la mention «Signature de (ou des) autorité (s) compétente (s) » suivi à la ligne de « du ministère ».

b. Cas particulier : Diplôme Universitaire de Technologie (B2)

Pour **les diplômes universitaires de technologie (Modèle B2)**, le troisième signataire correspond au Directeur de la composante.

Le code signataire de la composante est récupéré à partir de l'écran **COMPOSANTE** du **REFERENTIEL**. Sa qualité, son nom et sa signature seule/signature avec tampon, sont récupérés à partir de l'écran **SIGNATAIRE** du **REFERENTIEL**.

Le bloc signataire se décompose en 3 parties :

LE TITRE DU SIGNATAIRE OU SA QUALITE

Correspond à la **qualité du signataire** saisie dans l'écran **SIGNATAIRE** du **REFERENTIEL** pour la composante de la version de diplôme pour la période de paramétrage correspondant à l'année universitaire d'obtention.

LA SIGNATURE DIGITALISEE ET/OU LA SIGNATURE ET TAMPON DIGITALISES DU SIGNATAIRE

Correspond à la **signature du signataire** saisie pour la composante de la version de diplôme pour la période de paramétrage correspondant à l'année universitaire d'obtention.



Si l'édition de la signature seule/signature avec tampon est demandée pour les diplômes nationaux et le signataire (écran de paramétrage « Signature Signataire » du référentiel) alors on édite l'image de la signature seule/signature avec tampon pour le signataire

LE NOM DU SIGNATAIRE

Nom du Directeur (signataire) de la Composante.

Correspond au **nom du signataire** saisi pour la composante de la version de diplôme pour la période de paramétrage correspondant à l'année universitaire d'obtention.

c. Cas particulier : Diplôme d'ingénieur (D2)

Pour **les diplômes d'ingénieurs (Modèle D2)**, le troisième signataire correspond au **responsable de l'établissement délivrant le diplôme**.

LE TITRE DU SIGNATAIRE OU SA QUALITE

Si le radio bouton "**Délivré par une COMUE**" est activé dans l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** pour la version de diplôme et la période de paramétrage alors

Edition de la qualité du responsable de la COMUE si elle est renseignée dans l'écran **SIGNATURE & TAMPON** de l'écran **ETABLISSEMENT** du **REFERENTIEL**.

Si le radio bouton "**Délivré par un établissement de référence**" ou "**Délivré par un établissement membre d'une COMUE**" est activé dans l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** pour la version de diplôme et la période de paramétrage, alors

Édition du titre du Responsable établissement (variable applicative : **ETB_LIB_TIT_RESP**) s'il est renseigné.

LA SIGNATURE DIGITALISEE ET/OU LA SIGNATURE ET TAMPON DIGITALISES DU SIGNATAIRE

Si le radio bouton "**Délivré par une COMUE**" est activé dans l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** pour la version de diplôme et la période de paramétrage alors :

Si l'édition de la **signature seule/signature avec tampon** est **demandée** pour les diplômes nationaux pour l'établissement correspondant à la COMUE alors

Edition de la signature seule / signature avec tampon du responsable de la COMUE (si renseignée)

Sinon

Si la règle de gestion **RE02** est **active** et si l'édition de la **signature seule/signature avec tampon** est demandée pour les diplômes nationaux et le signataire « Responsable établissement » (écran « Signature Recteur et Responsable établissement » du référentiel) alors

Edition de l'image de la signature seule/signature avec tampon pour le Responsable établissement.

LE NOM DU SIGNATAIRE

Si le radio bouton "**Délivré par une COMUE**" est activé dans l'écran **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** pour la version de diplôme et la période de paramétrage alors :

Le **nom du responsable de la COMUE doit être édité**, s'il est renseigné.

Sinon

Si la règle de gestion **RE02** est **active** alors

Edition du nom du responsable de l'établissement (Variable applicative **ETB_LIB_NOM_RESP**)

Sinon

Pas d'édition.

15.3.5. Quatrième signataire : Le Recteur d'académie, chancelier des universités

Pas de changement de fonctionnement.



- a. Généralités : tous les nouveaux diplômés sauf le diplôme d'ingénieur

Le bloc signataire se décompose en 2 parties :

LA SIGNATURE DIGITALISEE ET/OU LA SIGNATURE ET TAMPON DIGITALISES DU RECTEUR/RECTRICE

Si la règle de gestion **RE03** est **active**, et si l'édition de la **signature seule/signature avec tampon** est **demandée** pour les diplômés nationaux et le signataire « Recteur d'académie » (écran **SIGNATURE RECTEUR ET RESPONSABLE ETABLISSEMENT** du **REFERENTIEL**) alors

Edition de l'image de la signature seule/signature avec tampon pour le Recteur.

LE NOM DU RECTEUR/RECTRICE

Si la règle de gestion **RE03** est **active** alors

Le nom du Recteur (variable applicative : **ETB_LIB_NOM_REC**) est édité.

- b. Cas particulier : Diplôme d'ingénieur (D2)

Pour **les diplômés d'ingénieurs (Modèle D2)**, le bloc signataire se décompose en 3 parties :

LE TITRE OU QUALITE DU RECTEUR/RECTRICE

Si la règle **RE07** est **active** alors

Edition du **titre du recteur** (contenu de la variable applicative **ETB_LIB_TIT_REC**).

Sinon

Edition de la mention « Au nom de l'état, » avant le titre du responsable d'établissement. (**RE07 inactive**).

LA SIGNATURE DIGITALISEE ET/OU LA SIGNATURE ET TAMPON DIGITALISES DU RECTEUR/RECTRICE

Si la règle de gestion **RE03** est **active**, et si l'édition de la signature seule/signature avec tampon est demandée pour les diplômés nationaux et le signataire « Recteur d'académie » » (écran **SIGNATURE RECTEUR ET RESPONSABLE ETABLISSEMENT** du **REFERENTIEL**) alors

Edition de l'image de la signature seule/signature avec tampon pour le Recteur.

Sinon

Pas d'édition de l'image de la signature seule/signature avec tampon pour le Recteur.

LE NOM DU RECTEUR/RECTRICE

Si la règle de gestion **RE03** est **active**, alors

Si la règle **RE07** est **active** alors

Edition du **titre du recteur** (contenu de la variable applicative **ETB_LIB_TIT_REC**) suivi du nom du Recteur (**ETB_LIB_NOM_REC**).

Sinon

Edition de la mention « Au nom de l'état, » avant le titre du responsable d'établissement (**RE07 inactive**).

Remarque : La règle **RE07** prédomine sur la règle **RE03**.



16. Annexe 2 : Données figurant sur l'attestation de réussite

Les éditions des attestations de réussite (3ème cycle ou non) ont évoluées (**version 4.60.30 d'Apogée**) uniquement en ce qui concerne les **éditions des attestations de réussite au niveau VDI** afin de faire apparaître :

16.1. En en-tête **1** :

- Le nom officiel de l'établissement de référence habilité sur l'écran **DIPLOME** de la **STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS** et si le bouton radio « **Délivré par l'établissement de référence** » est coché.

ou

- Le nom officiel de la COMUE renseigné sur l'écran **VERSION DE DIPLOME** de la **STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS** et si le bouton radio « **Délivré par une COMUE** » est coché.

ou

- Le nom officiel de l'établissement de référence habilité sur l'écran **DIPLOME** de la **STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS**
Suivi de « Membre de » suivi de
- l'article et le nom officiel de la COMUE renseignée sur l'écran **VERSION DE DIPLOME** de la **STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS** et si le bouton radio « **Délivré par l'établissement de référence membre d'une COMUE** » est coché.

16.2. Dans le corps de l'attestation de réussite :

- Les libellés des préfixes et intitulés (de 1 à 5) renseignés sur la modale **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** de la **STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS** pour la version de diplôme concernée. **2**
- La mention du parcours-type renseignée sur la **VERSION DE DIPLOME** et si le témoin « **Edition du parcours type** » est coché sur la modale **MODELE DE LA VERSION DE DIPLOME** de la **STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS** pour la version de diplôme concernée. **3**
- Le nom d'usage de l'étudiant si le témoin « **Utilisation du nom d'usage** » est coché sur l'écran **SYNTHESE ETUDIANT** du **DOSSIER ETUDIANT**. **4**



Entête	
1	<Etablissement de référence : Nom officiel> Membre de la Communauté d'universités et établissements <nom COMUE>
ATTESTATION DE REUSSITE AU DIPLOME	
Corps	
	Le Responsable de la Licence [] atteste que
2	[la licence de <nom du domaine> Mention <libellé de la mention>]
3	Parcours type <Libellé parcours-type : Informatique>, a été décernée à
4	Madame ALIENOR ROBIN [AUBERT]
	née le 15 juillet 1992 à MONTPELLIER (0[])
	au titre de l'année universitaire 2013/2014 avec la mention Très Bien
